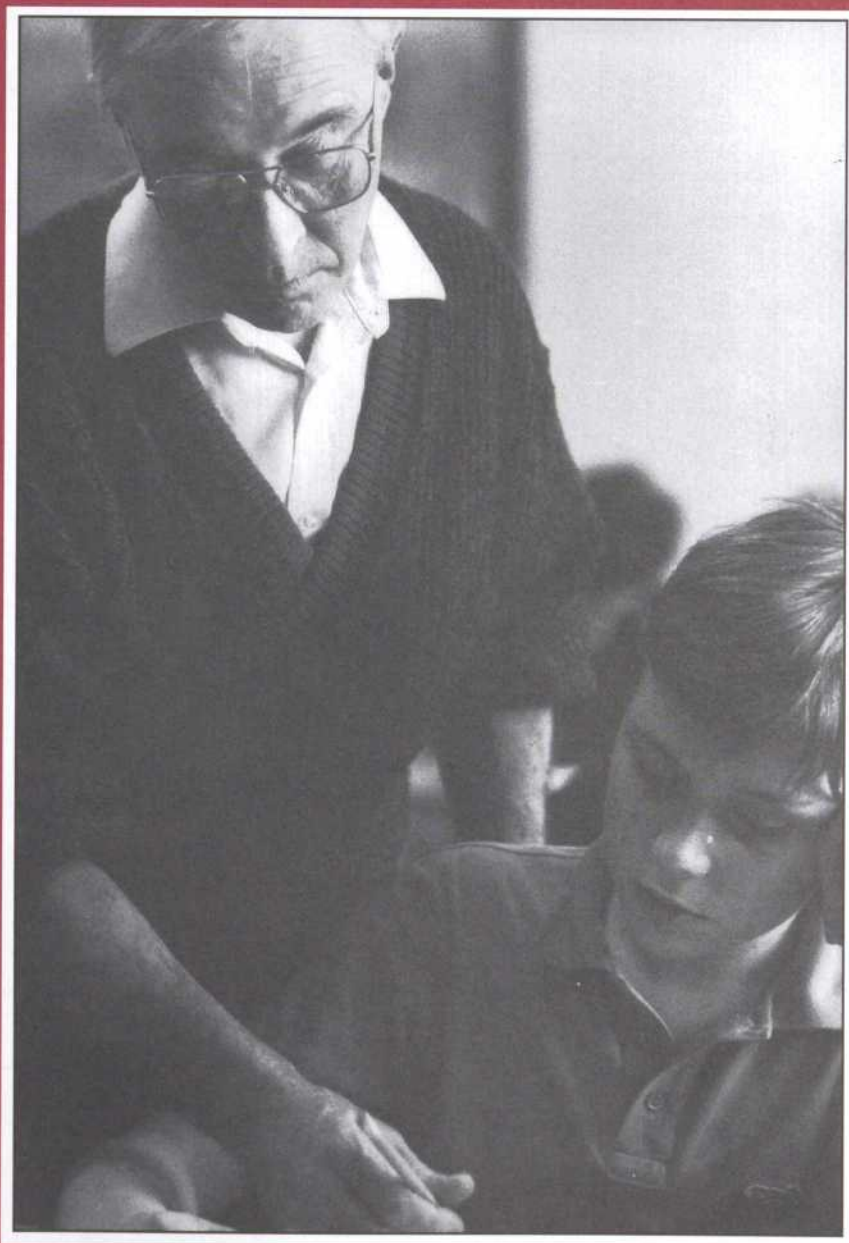


# relations

septembre 1993 3,25\$ no 593

## école et démocratie



Plus que jamais, les prochaines élections fédérales qui auront fort probablement lieu cet automne mettront en évidence le fait que la politique réelle se joue sur le terrain de la coordination des options de fond et des stratégies ponctuelles. L'arrivée sur la scène fédérale d'un parti explicitement indépendantiste, dont les origines politiques des membres sont des plus diverses, apparaît donc comme un événement majeur qui ne peut qu'interroger tous ceux et celles dont le nationalisme s'inscrit dans un projet de société plus large. Pour cette raison, vous trouverez dans ce numéro, deux articles sur le Bloc Québécois, signés par des membres de notre comité de rédaction. Écrits avant même que les élections soient officiellement déclenchées (les délais de publication obligent), ces articles examinent la dynamique nouvelle que le Bloc Québécois propose d'injecter à la politique fédérale.

Les options de l'équipe de *Relations* sont claires, regroupées autour de la construction d'une société québécoise plus juste, au service des plus petits. Nommons le nationalisme, la justice économique, la reconnaissance de l'égalité de chacun et de chacune, l'ouverture aux exigences de la solidarité internationale. Si ces options sont liées depuis longtemps à l'histoire de la revue, elles ont pris un visage neuf au contact avec le mouvement des femmes, sous l'influence de nos confrères et consœurs néo-québécois et à l'écoute des revendications des peuples autochtones. De même, notre vision pour le Québec ne saurait se dissocier de notre refus de la fatalité néo-libérale qui nous enfermerait dans une société duale, tout en réduisant nos relations extérieures aux seules forces économiques.

Quant aux stratégies qui se présentent à nous lors des prochaines élections, admettons-les, nos choix sont limités. Mais la démocratie ne se limite pas au simple geste de voter à tous les quatre ou cinq ans. Au contraire, elle se construit, au jour le jour, à travers des pratiques inspirées par nos options de base.

Carolyn Sharp

# relations

revue du mois publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité d'un groupe membre de la Compagnie de Jésus.

DIRECTRICE  
Carolyn Sharp

## COMITÉ DE RÉDACTION

Gregory Baum, Jean-Marc Biron, Jacques Boucher, Céline Dubé, Joseph Guiguère, Julien Harvey, Guy Paiement, Pascale Quiviger, Francine Tardif

## BUREAUX

25, rue Jarry ouest  
Montréal H2P 1S6  
tél.: (514) 387-2541

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION  
Fernand Jutras

## COLLABORATEURS

André Beauchamp, Michel Beaudin, Alain Bissonnette, Jean-François Bouchard, René Boudreault, Richard Dubois, Pierre-André Fournier, Vivian Labrie, Yves Lever, Jean Pichette, Jean-Paul Rouleau, Shirley Roy

ABONNEMENTS  
Hélène Desmarais

10 numéros (un an) : 24,00\$ (taxes incl.)  
À l'étranger : 26,00\$  
Abonnement de soutien : 50,00\$

ASSISTANT À LA RÉDACTION  
Jean Périgny

TPS: R119003952  
TVQ: 1006003784

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Points de repères* et dans le *Canadian Periodical Index*, publication de Info Globe. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes en s'adressant à *University Microfilm*, 300 North Zeeb Road, Ann Arbor Michigan 48106-1346 USA.  
Envoi de publication - Enregistrement no. 0143

# face à l'actualité

Une menace de plus pour les autochtones  
Un contrat social qui ne fait pas l'unanimité  
Un premier défi du 9e synode romain  
Une sorte de paratonnerre sur Québec  
Les Petits frères des pauvres

## CÔTE-NORD ET HYDROÉLECTRICITÉ

C'est le 9 juin 1993 que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) remettait au ministre de l'Environnement le rapport de la Commission d'enquête et d'audience publique sur l'Aménagement hydroélectrique Sainte-Marguerite-3. Dès sa parution, le rapport soulevait une vive controverse dont les médias ont fait largement écho.

Le projet Sainte-Marguerite-3 propose d'aménager une centrale hydroélectrique sur la rivière Sainte-Marguerite. Deux autres centrales privées (SM-1 et SM-2) existent déjà en aval. Les travaux supposeraient l'érection d'un barrage (150 mètres de haut) à 90 kilomètres de l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, créant un réservoir de 315 kilomètres carrés, une galerie d'amenée de 8 kilomètres, une centrale souterraine de deux groupes électrogènes de 441 MW chacun pour une puissance disponible de 819 MW et une production annuelle de 4,4 TWh (le parc québécois existant est de 33 500 MW et la production de 173 TWh). Pour rentabiliser son équipement, Hydro-Québec prévoit un détournement de deux affluents de la rivière Moisie, la rivière Carheil (avec un barrage et un réservoir de 51 km<sup>2</sup>) et la rivière

aux Pékans (un barrage et un réservoir de 108 km<sup>2</sup>). Le coût de revient des travaux serait de 3,8 cents du kilowatt heure, alors que sans le détournement des rivières Carheil et aux Pékans, la puissance serait de 613 MW et le coût de revient de 4,6 cents le kilowatt-heure.

L'audience a soulevé de vives controverses et amené une forte participation: 411 questions, 177 mémoires écrits dont 72 des milieux économiques qui ont été fortement sollicités. Je retiens, parmi d'autres, quatre thèmes majeurs que la Commission a étudiés: le détournement des affluents de la Moisie et le saumon, la perspective autochtone, les retombées économiques du projet et la justification du projet.

Le détournement de deux affluents de la rivière Moisie risque de modifier de manière importante l'écologie de cette rivière, la plus grande rivière non encore harnachée de la Côte-Nord et de loin la plus importante au Québec en ce qui concerne le saumon. Hydro-Québec prétend que le détournement des affluents avec la mise en oeuvre de «débits réservés» et le recours à des modé-

les mathématiques n'affecterait pas le saumon. La Commission met en doute cette affirmation : compte tenu du cycle du saumon, il faudrait encore sept ans pour connaître la situation de base. Les expériences de référence ne sont pas valables. Les données sont très insuffisantes. Bref, l'aventure est beaucoup trop risquée (p. 191-194). Si le projet doit se faire, il doit se faire sans le détournement des affluents de la Moisie. Plus loin la Commission rappellera, en analysant les impacts cumulatifs (Manicouagan, Betsiamides, Outardes, Sainte-Marguerite: toute la Côte-Nord est en train d'y passer), la nécessité de réserver certaines rivières (p. 286-288).

La Commission met bien en évidence que l'analyse des impacts menés par Hydro est essentiellement une problématique «blanche» d'aménagement intensif. Par exemple, pour faire valoir les contributions positives de son projet, le promoteur met en évidence certains effets du projet: pénétration du territoire, routes, exploitation forestière et exploitation minière, tourisme, etc. Or ces possibilités constituent précisément une menace pour le devenir des communautés autochtones vivant principalement de pêche, de chasse, de piégeage. Le développement pour les Blancs peut donc être évalué comme une menace pour les Autochtones.

Comme disait un amérindien, à propos du film *How the West was won*, «C'est un bon film, mais le titre est faux. Il faudrait dire *How the West was lost*». Évidemment le contentieux entre Hydro-Québec et les Atikamekw et les Montagnais ne peut être résolu que dans le cadre d'une entente globale entre les peuples autochtones, le fédéral et le Québec sur les revendications territoriales. Faire les barrages un par un en attendant de régler la question est une stratégie boiteuse.

Le projet a beaucoup été présenté comme un projet de relance économique pour une région en plein marasme économique. La Commission analyse minutieusement l'impact moteur d'un tel projet et ses retombées sur l'économie régionale.

«La réalisation du projet aurait un effet positif sur l'économie de la région et il aurait été raisonnable que l'ampleur en soit cernée et démontrée par le promoteur ou les participants intéressés, ce qui ne fut pas fait (...). La somme des demandes formulées par les participants traduit l'ampleur et la diversité des besoins qui relèvent de plusieurs facteurs économiques, et non seulement d'Hydro-Québec» (p. 360).

Quant à la justification du projet, la Commission met en doute les prévisions de la demande d'Hydro-Québec et montre la flexibilité beaucoup plus grande dont jouit en réalité Hydro-Québec. C'est comme si Hydro-Québec cherchait à se constituer une banque d'autorisations, où elle pigerait ensuite selon ses besoins. La Commission sur ce point dresse une liste impitoyable d'études et de données que le promoteur devrait réaliser avant de se lancer dans la réalisation du projet Sainte-Marguerite.

La Commission conclut donc très logiquement que les seules avenues possibles sont: l'abandon du projet tel que défini, la mise en réserve de la rivière Moisie, la réalisation du fameux débat sur l'énergie demandé en vain depuis plus de quinze ans et une prise en compte beaucoup plus sérieuse de la problématique autochtone. Pour la Commission, la réalisation du projet sur la seule Sainte-Marguerite sans détournement des affluents de la Moisie est possible et souhaitable («une solution de consensus»), mais on ne sait pas si Hydro-Québec voudra encore réaliser son projet puisqu'il passerait alors à 4,6 cents du kilowatt. À ce prix, des solutions de rechange pourraient devenir intéressantes. Malgré sa fermeté, la position de la Commission me semble prudente et équitable. Aller de l'avant sans tenir compte de l'avis de la Commission serait périlleux écologiquement, socialement et politiquement. Le passage au développement durable est à ce prix. Il restera à voir ce que le conseil des ministres décidera sous la recommandation du ministre de l'Environnement. ■

André Beauchamp

## TRÉBUCHEMENTS DU NPD EN ONTARIO

En théorie politique, un contrat social est un accord sur des principes fondamentaux entre un gouvernement et les citoyens. Par exemple, ces derniers acceptent que le gouvernement ait le monopole de la force légitime; ceci, afin de prévenir le déclenchement de conflits entre des groupes armés de la société. Mais ce que le gouvernement Rae veut dire par contrat social est en fait un accord entre les employeurs et les employés du large secteur public de l'Ontario, pour réduire de deux milliards de dollars les dépenses afférentes aux salaires. En bref, c'est une véritable politique des revenus avec réduction des salaires, congés non rémunérés et renégociation des conventions collectives. Or, ceci vient d'un parti auquel non seulement les forces du travail ont donné officiellement leur aval, mais à la fondation duquel elles ont aussi pleinement participé.

Ce qui est sûr au moins, c'est que ce contrat social est dû à la volonté de réduire les dépenses gouvernementales. En effet, lors de la présentation du budget au printemps, le ministre des Finances a proposé une hausse des impôts et une réduction des dépenses de quatre milliards de dollars de façon à mettre deux milliards de plus dans les caisses publiques. Mais, ce que l'on comprend moins, c'est pourquoi le gouvernement a décidé de confronter ses alliés sociaux, dans le but de s'assurer deux mil-

liards supplémentaires par des baisses de salaire. Nous allons examiner trois explications possibles.

1- Selon l'opinion commune, nourrie par les médias qui prennent plaisir à montrer du doigt chaque erreur du NPD, et par les organisations patronales hostiles au gouvernement, le gouvernement de Bob Rae est tout simplement incompetent. Selon la version de gauche de cette opinion commune, le contrat social représente une sérieuse erreur de calcul quant à ce que l'on peut tolérer d'un gouvernement NPD. Mais la décision de renégocier les conventions collectives a été plus qu'une erreur de jugement. En effet, de nombreux activistes sociaux jugent que le NPD a trahi la philosophie de base du parti en choisissant de s'en prendre aux travailleurs plutôt qu'aux patrons, et les dirigeants du parti doivent en porter la responsabilité. Certains ont même demandé la démission de Bob Rae. Cependant, lui et son parti bénéficient du soutien du conseil provincial du NPD, organe gouvernant du parti entre les conventions.

2- La deuxième explication a pour principal argument la grande influence des marchés financiers sur la définition des politiques gouvernementales. Or, en gestion économique, le NPD est plus vulnérable aux opinions des courtiers que les partis du centre ou de la droite. Et, alors que le NPD avait prévu un déficit

de moins de dix milliards de dollars, il a dû faire face à un de plus de dix-sept milliards à cause de l'impact de la récession, du libre-échange, des taux élevés d'intérêts et de la réduction des transferts du gouvernement fédéral. Ainsi, le gouvernement a dû non seulement couper dans ses dépenses, mais aussi serrer la ceinture de ses propres employés, de façon à pouvoir continuer d'emprunter. Après tout, quand les employés du secteur privé sont touchés par des pertes d'emploi et des baisses de revenus, pourquoi ceux du secteur public ne pourraient-ils pas partager un peu de leur fardeau?

3- Enfin, selon la troisième explication, les sociaux-démocrates de l'Ontario ont décidé de se rapprocher du centre de l'échiquier politique afin d'élargir la base de leur assise électorale à la classe moyenne, sans pour autant abandonner fondamentalement leur philosophie. En fait, ils se sont plutôt détachés de la conception suivant laquelle l'État doit pourvoir à tout et le secteur public être le principal employeur. Le NPD se veut toujours le défenseur des personnes à faible revenu, ainsi que le montre son engagement du contrat social à ne pas toucher aux salaires inférieurs à 30 000 dollars. Il continue à soutenir l'équité en matière de salaire et d'emploi, et veut élargir les droits des syndicats d'organiser de nouveaux travailleurs. Il poursuit ses programmes d'investissement public, quoique sur une échelle réduite, tout en coupant dans ses dépenses de fonctionnement. En fait, le NPD reconnaît la durabilité de l'économie de marché et doit ainsi s'adapter à ses conditions.

1. Duncan Cameron enseigne les sciences politiques à l'Université d'Ottawa. Il est rédacteur en chef de *The Canadian Forum*.

Il est probable que le contrat social soit dû en partie à une certaine inaptitude à gouverner, à une peur des marchés financiers et à un changement de philosophie. Mais ce contrat social soulève une autre question, celle du lien organique entre le NPD et les forces du travail. À la suite de l'échec de ces dernières face aux dirigeants de leur propre parti lors des discussions sur le contrat social, quelques observateurs ont préconisé la séparation des deux, ce qui d'ailleurs conférerait au parti plus de responsabilité politique. D'autres, au contraire, affirment que les liens entre le NPD et les forces du travail devraient être renforcés. En effet, s'ils avaient été plus forts, la rupture due au contrat social aurait pu être évitée.

Par ironie du sort, il semble que ce soit le parti fédéral qui pâtira le premier des déboires dus au contrat social. Ainsi, son objectif est passé de former un gouvernement minoritaire à seulement conserver son nombre de sièges. Et le pire est que sa structure confédérale – il n'est en fait que le regroupement des partis provinciaux – pourra être remise en question. C'est ainsi qu'aux prochaines élections fédérales, si le parti obtient moins de douze sièges et perd son statut à la Chambre des Communes, nous pourrions assister à la création d'un nouveau parti national de gauche, indépendamment des NPD provinciaux, pour remplacer le NPD fédéral. La prise du pouvoir par le NPD en Ontario aura donc eu pour effet de déstabiliser le parti fédéral. La crise de la Confédération peut décidément revêtir des formes bien différentes! ■

(Traduction: Élisabeth Le)

Duncan Cameron<sup>1</sup>

## VIE RELIGIEUSE ET SYNODE ROMAIN

« Vous êtes tous frères (et soeurs) » est une parole tellement fondamentale de l'Évangile (Mt. 23,8) qu'il est étonnant que la vie religieuse ait pu prendre naissance dès les premiers siècles, qu'elle ait survécu à la Réforme et qu'elle constitue encore aujourd'hui une réalité si importante qu'elle justifie un synode. C'est qu'il y a actuellement dans l'Église catholique un peu plus de 1 200 000 religieux et religieuses, dont près d'un million de femmes, plus de 200 000 pères et frères, dont 117 000 prêtres. D'où un premier défi du 9<sup>e</sup> synode romain qui aura lieu en octobre 1994: éviter d'accréditer l'existence d'une classe de super-chrétiens et chrétiennes qui seraient non pas distincts des laïcs, mais supérieurs à eux!

Nous sommes à peu près à mi-chemin dans la préparation amorcée par le pape le 30 décembre 1991; des rencontres d'experts ont déjà produit, comme lors des récents synodes, un document de réflexion (appelé *Lineamenta*) «suivant les déclarations éclairées du Saint Père et tenant compte des idées et des observations apparues lors de la réflexion préliminaire» (Jan P. Schott, CICM, secrétaire, p. 3). Les *Lineamenta* sont surtout un «livre vert», une base et une grille de questions pour discussion. On attend les réponses à Rome avant le 1<sup>er</sup> novembre 1993. Mais il faut déjà constater que de nombreuses voies de communication s'établissent et pourront rejoindre les délégués, même après le 1<sup>er</sup> novembre (c'est par exemple le cas de la prestigieuse revue française *Vie consacrée*). C'est ce qui nous rassure en publiant des observations à ce moment-ci: elles pourront servir.

*La méthode.* Au cours des années, la méthode des synodes

romains s'est précisée, pour répondre à la fois aux exigences d'une assemblée mondiale et aux critiques d'une presse internationale qui n'accepte plus les réunions fermées qui ne rejoignent leur objet que par consultations interposées ou par observateurs sans droit de parole. J'ai déjà eu l'optimisme, après avoir été moi-même conseiller théologique des évêques du Canada (1971), de prédire que le cadre des rencontres allait s'assouplir. Mais je dois constater qu'il n'en est rien: on affirme maintenant dans les textes mêmes et à l'avance que ce serait un malentendu que de voir dans le synode autre chose qu'une *assemblée d'évêques* portant sur la vie religieuse, les religieux et religieuses ayant eu droit de parole à travers une enquête préalable dont les questions auront été proposées par le Secrétariat du synode (*Lineamenta*, p. 3 et 6). On insiste plus que par le passé pour faire comprendre et pour justifier théologiquement que le synode est un synode d'évêques *sur* les religieux, instituts séculiers et sociétés de vie apostolique.

Par ailleurs, on parle très librement de *discernement* spirituel par le pape et les évêques au synode. Il serait très souhaitable qu'on s'interroge un peu plus sur la possibilité d'un discernement authentique qui ne soit pas intimement lié à l'analyse de la situation et à la praxis. Il est bon toutefois de rappeler que bon nombre d'évêques sont religieux. Mais même alors on laisse dehors plus d'un million de religieuses, avec le risque considérable de continuer de légiférer sur une vie consacrée exclusivement masculine.

Un autre élément énigmatique de la méthode est le choix des sources. En plus de 15 références bibliques dans le texte, on

utilise 130 sources: 55 de Vatican II, 22 du pape actuel, 26 du Code de Droit canonique et 23 des Congrégations romaines. Si on a abusé dans le passé (et dans le récent catéchisme!) de citations millénaires, on peut se demander si on n'a pas été trop peu attentifs, délibérément ou non, à la force de traditions souvent millénaires de la vie religieuse.

Une enquête canadienne a été faite l'an dernier par mon collègue Gilles Cusson, en vue d'une collaboration à une enquête mondiale de la revue *Vie Consacrée*. Elle rejoint spontanément les craintes concernant la méthode: méthode trop liée à la pensée du pape, au point de présenter une collégialité fictive, une trop grande liberté donnée aux «tendances romaines» à tout niveler et à tout ramener aux règles du droit canonique, au point de rendre inopérant le rôle prophétique de la vie religieuse dans le monde de demain. Déjà le cardinal Lustiger de Paris parle, dans son introduction au synode, des «institutions religieuses, supposées plus charismatiques» (le souligné est de moi).

*Christ, Église et vie consacrée.* Depuis très longtemps, généralement depuis les textes fondateurs et plus spécialement depuis le concile, nous sommes habitués à l'interpellation de l'Écriture. Les *Lineamenta* nous abordent par le Code de droit canonique et par les textes de l'autorité hiérarchique de l'Église. Une simple lecture montre que Jésus Christ est nommé 76 fois et l'Église 185 fois. Et le contexte est le plus souvent celui de l'obéissance, du service, de la soumission à l'Église et à ses Pasteurs, le pape et les évêques. On insiste sur le fait que l'obéissance à l'Église universelle passe par l'Église locale (p. 48, citant le Pape Jean-Paul II).

Peu d'élan mystique dans tout cela, sauf une importante citation du document *Perfectae Caritatis* de Vatican II (no 5, p. 15-16). Et beaucoup de références implicites à des difficultés, surtout latino-américaines mais pas exclusivement, dont nous rencontrons heureusement peu d'échos chez-nous. À tel point que l'histoire de la CLAR et celle du synode africain s'imposeront à nos délégués s'ils veulent saisir ce qui se passe entre les *Lineamenta* présents et l'*Instrumentum Laboris* à venir. À tel point

aussi qu'il faudra beaucoup compter sur les évêques orientaux, plus nombreux et plus libres cette fois-ci, pour inspirer un souffle mystique au Canon 573, qui définit la vie religieuse au début des *Lineamenta* (p. 10).

Le Canada a déjà bien réagi en désignant surtout des évêques religieux comme délégués: Mgr Jacques Berthelet, csv, auxiliaire à Longueuil, Mgr Maurice Couture, svp, archevêque de Québec, Mgr James H. MacDonald, csc, de St-John de Terre-Neuve. Ce sont d'abord sur eux qu'il faut compter, plus que sur un discernement de type magique, pour éclairer pour demain l'expérience de Dieu, le gouvernement adapté (y compris si possible le gouvernement adapté à la vie religieuse féminine), le langage spirituel correspondant à la nouvelle évangélisation, l'évolution du sens et du témoignage des vœux, le climat et le service des instituts séculiers et des sociétés de vie apostolique.

*Monde nouveau et vie religieuse.* Cette section des *Lineamenta* devrait être traitée de façon très critique dans une assemblée mondiale. Dans l'ébauche qui nous est offerte (p. 31-42), malgré quelques réserves sur les diversités géographiques, on risque encore trop de se retrouver devant une fresque européenne de l'Ouest et nord-américaine, où l'Église des pauvres et la vie religieuse qui doit y correspondre trouveront peu de place. À signaler déjà que le document de préparation (*Lineamenta*) nuance généralement un seul des trois vœux... la pauvreté, suivant en cela une faiblesse millénaire de l'Église (voir p. 12, 16, 36, 50 et même 55, où le paragraphe essentiel se termine sur des réserves!). Au fond, comme par ailleurs très peu est exprimé sur la chasteté, le vécu qui intéresse les auteurs de ce premier document présynodal est l'*obéissance*. Et une conception plutôt classique de l'obéissance.

Il y aura beaucoup à faire ici, si on veut éviter de condamner la modernité et la postmodernité (p. 34-38) et rendre la vie religieuse, sous une forme ou l'autre, accessible aux jeunes. ■

Julien Harvey

## 127 000\$ POUR SAUVER L'ARCHIPEL

Quand la police de Québec ne sait trop que faire des pauvres drogués qui hallucinent, Place d'Youville, ou des blessés de la vie, davantage en crise certains soirs de pleine lune, c'est l'Archipel d'Entraide de la Côte d'Abraham qui les recueille, le temps qu'ils reprennent leurs esprits avec un café, le temps d'une rencontre avec la psychologue ou l'intervenant de service.

Depuis juin dernier, la survie de l'Archipel est menacée. Parce que le ministère de la Santé et des services sociaux entend lui couper les vivres de plus de moitié. «L'Archipel est menacé de mort»... «Une sorte de paratonnerre sur Québec», titrait *Le Soleil* durant deux jours consécutifs. Si ce genre de nouvelles fait rarement la manchette, elle était pour une fois de tous les bulletins télévisés. Cette fois, l'affaire inquiète. À compter du mois d'août, il n'y aura plus d'argent pour le loyer. Et quatre des six travailleurs de rue devront être mis à pied.

C'est que le ministère de la Santé et des Services sociaux a décidé de supprimer 127 000\$ du budget de 207 000\$ destiné au fonctionnement de l'Archipel. Avec les 80 000\$ qui restent, la mission est impossible et la sécurité des deux intervenants qui demeureront en fonction ne serait même plus assurée, estime un responsable de l'Archipel.

«Même les marchands de la haute-ville ne veulent pas que l'Archipel ferme ses portes car il y a plein de pyromanes en puissance. Si on supprime le paratonnerre, je ne sais pas ce qui va arriver», craint Gilles Kègle qui souffle à peine entre deux courses en vélo. Ce n'est pourtant pas l'infirmier de rue qui grève le budget de l'Archipel avec ses prestations d'assurance-chômage de 120\$ par semaine en attendant de tomber sur le BS.

«Sans l'Archipel pour s'occuper notamment des malades mentaux graves qui refusent d'être traités, ce sont des bombes qu'on retourne à la rue», commente Yolande Vallières de la Maison Revivre. «Parce que nous, on a seulement notre certificat de baptême et le coeur à la bonne place pour ramasser la merde dont personne ne veut», ajoute-t-elle. Comité populaire St-Jean-Baptiste, Action-Chômage, Maison Dauphine, Projet d'intervention sur la prostitution à Québec, YMCA, Armée du Salut, Maison Lauberivière, Fondation Alys-Robi... même la police de Québec est venue témoigner en faveur de la survie de l'Archipel.

34 cas lourds risquent d'exploser si on les abandonne à eux-mêmes. Une centaine d'autres qui menacent. Pour moins que le salaire d'une recrue des Nordiques ou des Canadiens, pour un peu plus que le traitement annuel d'un haut-fonctionnaire qu'on

tablette, pour la prime de séparation d'un sous-ministre qu'on nomme juge, pour moins que le salaire d'un médecin spécialiste, on menace la survie d'un organisme essentiel. Pour 127 000\$ par année. Et pourtant six jours plus tard, le ministre Côté promettait aux Nordiques de trouver 50 ou 60 millions de dollars pour un nouveau Colisée. Et pourtant le vérificateur général raconte plein d'histoires d'horreurs sur les dépenses gouvernementales. Et pourtant on dépense des dizaines de millions en commissions d'enquête à chaque année.

«Les intervenants de l'Archipel sont des gens intégrés à leur milieu; ce ne sont pas des fonctionnaires qui quittent la ville à 17 heures. La piastre des groupes communautaires va beaucoup plus loin que lorsqu'elle est gérée par le gouvernement», commente Marc Boutin du Comité populaire St-Jean-Baptiste.

L'Archipel est souvent leur dernier refuge. Et le matin, il y a du café, des rôties à volonté, du beurre de peanut à tartiner pour

tenir jusqu'au soir quand on n'a pas mangé depuis deux jours. Les intervenants sont des travailleurs sociaux, des psychologues, de simples gars qui se sont sortis de l'enfer de la drogue et qui volent maintenant au secours des autres.

Le plus curieux, observe le médecin d'un CLSC du Nord de Montréal, c'est que l'Archipel a servi à former d'autres intervenants de pointe, car beaucoup de gens ont perdu confiance dans les institutions. Une approche-milieu dans l'esprit de la réforme Côté...

\*\*\*

Un bercethon de survie s'est improvisé par quelques habitués. Place d'Youville, un moyen dérisoire d'attirer l'attention... Un mois plus tard, au moment d'écrire ces lignes, on ne savait toujours pas si l'Archipel survivrait ou fermerait ses portes.

Notre société doit être malade dans ses valeurs pour accepter pareille situation quand l'Archipel a fait ses preuves. Il doit y avoir un ratage à quelque part, une sorte d'injustice plus profonde. C'est comme si on prenait pour acquis que le pouvoir et la richesse doivent se concentrer entre les mains d'individus qui ne savent pas encore qu'ils sont des privilégiés. ■

Robert Fleury et Pierre-André Fournier<sup>1</sup>

1. Robert Fleury est journaliste au quotidien *Le Soleil*, Pierre-André Fournier est curé de la paroisse St-Roch de Québec.

## TRENTE ANNÉES D'AMOUR

C'est la fête, une fête du coeur: la Fraternité de Montréal des Petits frères des pauvres célèbre, en 1993, ses trente années de services. On se souviendra qu'Armand Marquiset, catholique militant, avait, en 1946, bien avant le gouvernement français, pris conscience que la guerre avait privé nombre de parents de leurs enfants qui normalement les auraient accompagnés et soutenus durant leur vieillesse. À l'origine, avec quelques amis, il pensait fonder un institut séculier sous le nom de Petits frères des pauvres. Le refus du Vatican de reconnaître sa fondation aura été doublement heureux, pouvons-nous dire maintenant: premièrement, cela lui a permis d'embrigader des hommes de toute religion et même d'aucune; deuxièmement, il a pu tôt accueillir l'important apport de la gent féminine.

À l'origine, les fraternités se sont intéressées au «troisième âge». Mais à cause du phénomène nouveau de la longévité accrue, on est arrivé à percevoir que c'est dans le «quatrième âge», quatre-vingt ans et plus, qu'on trouve le plus de handicaps, de solitude, de misère. Si bien qu'aujourd'hui les fraternités concentrent davantage leurs services sur les octogénaires et les nonagénaires qui sont seuls, démunis, handicapés. Le vocabulaire des fraternités exclut des expressions désignées comme «vieillards», «impotents», «séniles», etc. Les bénéficiaires sont toujours désignés comme nos «vieux amis», ce qui appelle l'approche affectueuse que l'on déploie à leur égard.

L'accueil chaleureux qu'on leur accorde, l'attention personnelle affectueuse qu'on leur porte font presque chaque fois couler des larmes de joie chez nos «vieux amis». C'est un vrai repas de fête qu'on sert aux bénéficiaires, avec vin, gâteau individuel surmonté d'une chandelle, gâteau qu'ils partagent eux-mêmes avec leurs voisins et dont ils peuvent apporter le surplus en quittant. La fête comprend toujours de la musique, des chansons à répondre et même, si le coeur et les jambes le permettent, un petit tour de danse!

La Fraternité de Montréal dessert l'Île de Montréal et ses banlieues. Elle rejoint 600 bénéficiaires, dont la moitié sont en insti-

tution, l'autre moitié à domicile. Le personnel comporte dix-huit permanents, appuyés par 250 bénévoles réguliers et 150 bénévoles occasionnels. Le budget annuel est de l'ordre d'un million et demi. Il faut savoir que ce budget n'émerge à aucun budget gouvernemental ou municipal ni à aucun organisme de charité comme, par exemple, Centraide. Tout l'argent vient de la générosité des communautés religieuses et de dizaines de milliers de petits dons de particuliers qui croient à la qualité des services que les Petits frères des pauvres rendent à notre société.

Quels sont donc ces services? Fondamentalement, c'est de tromper la solitude des «vieux amis» et de leur apporter de l'affection. Cela pourra prendre des formes fort diverses. Leur téléphoner régulièrement, les visiter régulièrement, faire leurs commissions, les accompagner chez le médecin, les amener au restaurant, les conduire à l'Oratoire St-Joseph ou à quelque autre lieu de prière. Leur procurer un appareil dont le coût est au-dessus de leurs moyens. Ça pourrait aller jusqu'à accompagner une personne âgée jusqu'à son dernier souffle et même jusqu'à s'occuper de ses funérailles. Une grande joie pour nos «vieux amis»: être accompagné pour des petites vacances de cinq ou six jours à la Villa Juliette-Huot, à Oka, dans le décor enchanteur du Lac des Deux-Montagnes. Toutes ces attentions reflètent un évangélique respect des personnes âgées acceptées comme des valeurs en notre mercantile société. Sans doute, nous leur apportons de l'attention, des soins, de l'amour, mais, en retour, elles nous donnent de l'expérience, de la sagesse, la joie de donner de nous-même. C'est un échange à qui perd-gagne.

Le vieux Socrate écrivait: «Moi aussi, je me plais à converser avec les vieillards; car je crois qu'il faut s'informer auprès d'eux, comme auprès des gens qui nous ont devancés sur une route que nous devons peut-être aussi parcourir, de ce qu'elle est: âpre et difficile, ou bien commode et aisée.» ■

Stéphane Valiquette  
jésuite

# école et démocratie

## Remettre l'école au service de l'éducation

par Carolyn Sharp

Dès qu'on parle de l'école, on se retrouve face à l'inquiétude que suscite cette question au sein de la société québécoise. D'une part, il y a une perte de confiance dans un système qui produit des analphabètes scolarisés, des chômeurs dotés de diplômes et des étudiants universitaires dont le français est truffé de fautes. Des phénomènes comme la violence à l'école, la croissance du nombre de jeunes inscrits au secteur privé (au niveau secondaire, on parle d'un jeune sur cinq) et le décrochage scolaire sont autant de signes du mécontentement à l'endroit du système scolaire mis en place dans la foulée de la révolution tranquille.

D'autre part, il y a une incertitude profonde devant la mission de l'école. L'évolution de nouveaux savoirs et de nouvelles technologies, la transformation des relations personnelles et familiales ainsi que le développement d'une société multiethnique mettent au défi l'ensemble du système scolaire. Ne sachant pas pour quel avenir nous préparons les jeunes, il est difficile de savoir ce qu'il faut leur enseigner.

Les difficultés économiques que vit notre société depuis quinze ans exacerbent cette situation. Alors que la pénurie des emplois remet en question la valeur des

diplômes, la crainte du chômage encourage une attitude utilitaire face aux études. De plus, au nom de la santé fiscale, nos gouvernements justifient des coupures

Nous ne saurons pas nous contenter d'une école qui prépare des jeunes uniquement pour le marché de l'emploi, car nous continuons à croire que l'éducation intégrale de la personne demeure une responsabilité centrale de l'école dans une société démocratique.

de services qui font surtout mal aux jeunes les plus défavorisés.

Cette crise du monde de l'éducation ne

se limite pas au Québec, mais s'étend à l'ensemble des pays industrialisés. Autant aux États-Unis qu'en France ou en Angleterre, des questions se posent sur la qualité des diplômes que l'école décerne, sur la pertinence de la formation reçue, sur les coûts d'un système dont on doute des bénéfices. On s'interroge sur la relation de l'école avec le marché de l'emploi et sur la place de l'industrie dans la définition des objectifs pédagogiques.

Chez plusieurs, la situation actuelle suscite une nostalgie du passé où, dit-on, l'école était meilleure. Pourtant, nous savons qu'en 1950, 40% des garçons francophones ne terminaient pas leur primaire et que seulement 20% terminaient leur secondaire (contre 75% en 1993). Nous savons aussi que cette formation était mal adaptée au monde moderne et que certains se plaignaient déjà du manque de culture générale et de la qualité du français des finissants du cours classique.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer la réforme de l'éducation primaire et secondaire que propose d'entreprendre la ministre de l'Éducation, Lucienne Robillard. En s'attaquant au contenu des programmes, à la formation des maîtres et à la formation professionnelle, elle vise justement des réalités qui inquiètent parents et éducateurs. En prônant des program-

mes plus exigeants, mais moins rigides, elle rejoint des critiques plurielles du système scolaire. Cependant, il faut voir au nom de quels principes va se faire cette réforme.

Pour ceux et celles qui partagent une vision néo-libérale, la solution est relativement simple. Les faiblesses actuelles des étudiants sont le résultat des idéaux égalitaires irréalistes. Dans le dur monde d'une crise économique où la compétitivité et l'excellence priment, la démocratisation de l'école est un luxe que nous ne pouvons plus nous permettre. Identifiant l'accessibilité avec le nivellement, la réussite avec l'élitisme, le discours néo-libéral affirme qu'il faut en finir avec les rêves d'un système d'éducation plus égalitaire. Une école fortement concurrentielle a d'ailleurs le mérite d'identifier les élèves les plus intelligents et les plus capables,

tout en leur faisant apprendre la valeur de la discipline et du travail...

D'après nous, une telle vision de l'école est insuffisante. D'abord, elle aboutit à une dualisation scolaire qui reflète la dualisation sociale que nous refusons. De plus, elle favorise une approche utilitaire qui réduit l'éducation à l'apprentissage des techniques (par exemple, la réduction du français à la maîtrise du code grammatical) et à la formation professionnelle. Quant à nous, nous ne saurions pas nous contenter d'une école qui prépare des jeunes uniquement pour le marché de l'emploi, car nous continuons à croire que l'éducation intégrale de la personne demeure une responsabilité centrale de l'école dans une société démocratique.

Tout en reconnaissant les limites de l'école comme instrument social, nous continuons aussi à croire que l'école est

appelée à être non seulement un reflet de la société, mais surtout projet dans la construction d'une société plus juste et plus démocratique. Parce qu'elle joue un rôle crucial dans l'éducation de la future génération de citoyens et de citoyennes, l'école est un outil de première importance pour assurer la survie de la démocratie. De même, l'éducation à la démocratie ne saurait pas se limiter à un endoctrinement au civisme, mais devrait nécessairement se faire dans une atmosphère où la culture démocratique serait déjà à l'oeuvre. Habituer les jeunes à vivre avec les autres et les mettre au défi de travailler avec eux, favoriser la prise de parole et les aider à se tailler une place à leur mesure dans les prises de décisions sont autant de moyens pour développer une culture de coopération, de solidarité et de convivance. ■



STOCK/Jearr- François Leblanc

# CORRIGER LE TIR

par Pierre Dandurand<sup>1</sup>

Compte tenu du contexte socio-historique dans lequel s'insère l'école d'aujourd'hui, un regard renouvelé et critique s'impose sur ce qu'elle est et sur ce qu'elle tend à devenir. On ne peut plus s'arrêter à la voir selon les mêmes paramètres économiques, politiques, culturels et sociaux que ceux utilisés, il y a maintenant trente ans, soit au moment de la Commission Parent. On ne peut plus la voir non plus comme il y a vingt ans ou même dix ans. La «donne» a changé<sup>2</sup>.

Dans sa mouvance actuelle, le système scolaire québécois apparaît marqué par deux grandes tendances apparemment contradictoires. D'un côté, tout se passe comme si, au niveau des premiers cycles scolaires, l'école participait à la marginalisation et même à l'exclusion de fractions importantes de jeunes, soit de 20% à 30% d'une cohorte; d'un autre côté, au cours des années 1980, on a vu l'accès à l'enseignement postsecondaire atteindre des niveaux inégalés, au point de combler la baisse démographique que l'on prévoyait des effectifs étudiants des collèges et universités. Parallèlement à ces mouvements de scolarisation, s'est posée la question de l'accès à une formation de qualité, enjeu tout aussi important, dans une perspective de démocratisation de l'enseignement, que celui de garantir des chances égales d'accès aux différents niveaux et places du champ scolaire.

Cette problématique scolaire fin de siècle nous interroge d'autant plus que des analystes de différents horizons, économistes, politologues et sociologues voient actuellement s'affirmer, à la faveur notamment de restructuration fondamentale des sociétés développées, d'inquiétants processus de dualisation, de polarisation autour de deux extrêmes, qui se traduisent par des écarts grandissants entre riches et pauvres, mais aussi par des écarts dans la participation au pouvoir politique et dans le partage du capital

symbolique et culturel. On comprend facilement que l'action de l'école n'est pas indifférente ni insignifiante face à l'instauration et au développement de ces climats fondamentaux. On comprend aussi que, dans cette perspective, l'examen des rapports démocratie/école prend un intérêt renouvelé.

C'est donc dans ce contexte qu'il convient de situer l'examen des deux grandes tendances qui s'observent dans le système scolaire du Québec contemporain.

## Il n'est pas facile de sortir de l'exclusion et de la marginalisation auxquelles contribue l'école dès les premiers cycles de l'élémentaire et du secondaire.

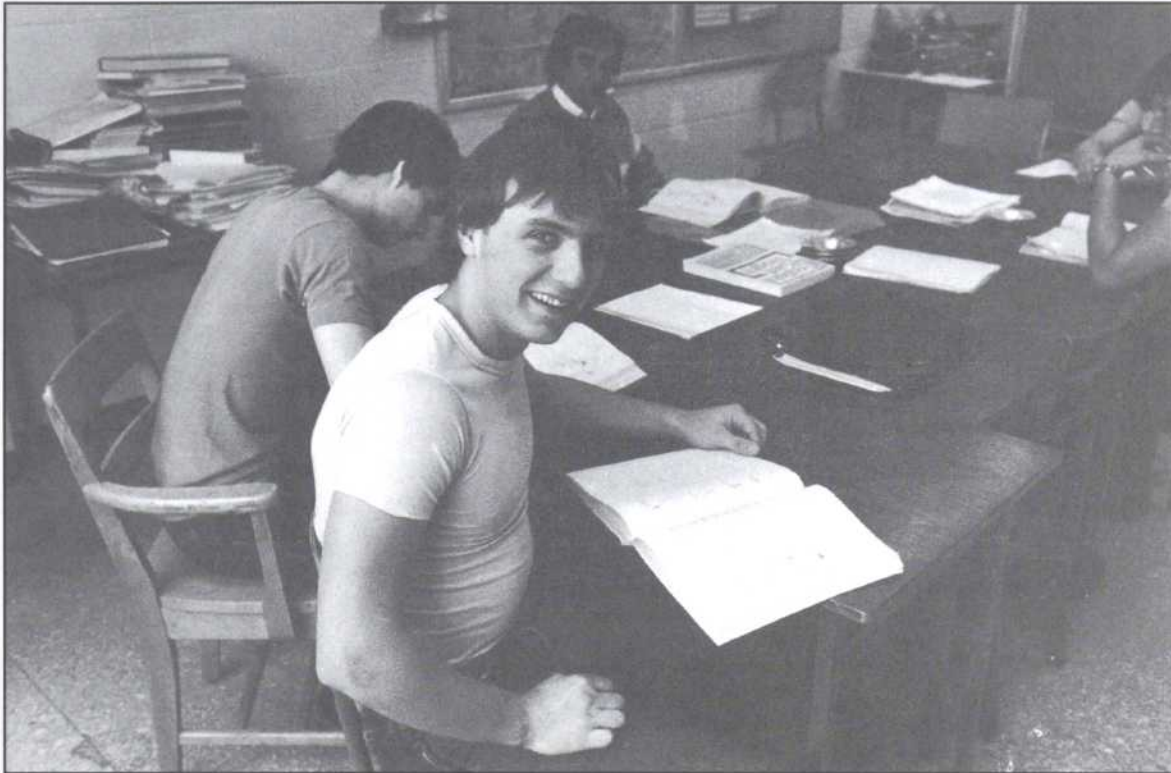
Le pouvoir d'exclusion de l'école est proportionnel à son pouvoir d'intégration. Et celui-ci s'est nettement affirmé au cours des 40 ou 50 dernières années. La diplomation, la certification scolaire sont devenues, dans la majorité des cas, le passage obligé – une condition nécessaire mais non suffisante – pour obtenir un poste sur le marché du travail; par ailleurs, le niveau de diplomation est en rapport étroit avec le niveau hiérarchique atteint dans le monde du travail. Les codes sociaux de base actuellement indispensables à la vie en société, comme la lecture, l'écriture et une élémentaire connaissance des nombres – en plus, bientôt, une connaissance de l'informatique – sont pour l'essentiel acquis à l'école. Plus largement encore le milieu scolaire contribue à la transmission de manières de

penser, d'agir et d'être qui conditionnent l'intégration sociale.

C'est pourquoi il y a lieu de s'inquiéter lorsque l'on apprend que près du tiers (28%) de la population adulte du Québec est illettrée<sup>3</sup>, qu'environ 30% des jeunes quittent l'école avant d'obtenir un diplôme d'études secondaires, que ce phénomène a tendance à se maintenir et qu'il s'est même aggravé au milieu des années 1980<sup>4</sup>. Bien sûr, tous ces calculs statistiques demandent à être interprétés avec précaution: les paramètres et les postulats qui y président varient, sont quelquefois mal connus et peuvent apparaître arbitraires<sup>5</sup>. Il est aussi certain que ces statistiques prêtent à un traitement médiatique qui tombe facilement dans le sensationnalisme<sup>6</sup>.

Ce n'est pas le lieu d'entrer ici dans tous les arcanes de ce débat. Une première observation s'impose: comme nous le signalions, pratiquement un élève sur trois (32,2% en 1991-92) inscrit dans l'enseignement public et privé du secteur jeune (par opposition au secteur adulte, objet d'une autre comptabilité) n'obtient pas un diplôme d'enseignement secondaire<sup>7</sup>.

1. Département de sociologie, Université de Montréal.
2. Pierre Dandurand, «Démocratie et école au Québec: bilan et défis», in Fernand Dumont et Yves Martin (sous la direction de), *L'éducation 25 ans plus tard. Et après?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 37-60.
3. Emile Ollivier (sous la direction de), *La marginalité silencieuse. Matériaux pour des pratiques d'alphabétisation auprès des publics immigrants*, Montréal, Éditions CIDHCA, 1991.
4. MEQ, Direction des études économiques et démographiques, *Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire*, 1993, p. 42-43.
5. G. Roy, «Du difficile usage de la statis-



STOCK/Jean- François Leblanc

La problématique scolaire nous interroge. Nous constatons des écarts grandissants entre riches et pauvres, des écarts dans la participation au pouvoir politique et dans le partage du capital symbolique et culturel.

C'est là aux yeux du MEC l'évaluation la plus pessimiste, car certains jeunes peuvent difficilement penser à obtenir ce diplôme parce qu'ils sont affectés d'handicaps majeurs (1,5% des non-diplômés) ou encore parce qu'ils sont inscrits à des programmes qui ne mènent pas à ces diplômes (par exemple les élèves en cheminement particulier représentent 1,7% des non-diplômés<sup>6</sup>). De plus, un certain pourcentage de jeunes de moins de vingt ans passent au secteur d'enseignement pour adultes, y obtiennent un DEC (1,3%)

et ce pourcentage augmente; il était de 7,7% en 1988-89 et encore plus élevé ces toutes récentes années. Il n'y aurait ainsi que 20% ou moins de véritables «décrocheurs» au secondaire. Ce pourcentage est loin d'être en soi insignifiant, si on y réfléchit bien: un jeune sur cinq part dans la vie sur un bien mauvais pied.

Mais le processus de marginalisation et de différenciation sociales qui se manifeste au secondaire est bien plus marqué qu'il n'y apparaît. Les études sociologiques ont montré à l'évidence que la réussite dans les matières comme les sciences et les mathématiques au niveau du secondaire départageait déjà ceux qui pourraient ou non poursuivre des études postsecondaires menant aux professions les plus prestigieuses et lucratives. Avoir un diplôme d'études secondaires compte, surtout s'il s'agit d'un diplôme sanctionnant une formation professionnelle longue. Mais ce qui devient encore plus déterminant, c'est la qualité de la réussite dans certaines matières (par exemple sciences, mathématiques) ou encore le fait de fréquenter des institutions privées qui jouissent souvent d'une meilleure réputation que les institutions publiques. Cette réputation, rappelons-le, n'est pas toujours méritée dans la mesure où l'école privée a la possibilité de choisir des candidats académiquement plus forts.

Dans la même logique, on peut se de-

mander si le secteur des adultes n'est pas aussi une forme nouvelle de relégation. Comment expliquer l'importance grandissante du secteur adulte constitué pour l'essentiel de jeunes adultes? Il y a bien la politique de sécurité du revenu (dite autrefois d'aide sociale) qui «incite» les jeunes assistés sociaux à retourner à l'école. Mais ceci semble ne pas expliquer toute l'ampleur du phénomène. Plusieurs élèves du secteur jeune passent directement au secteur adulte. Selon une étude récente, parmi les principaux conseils donnés aux décrocheurs avant de quitter l'école, il y a celui de s'inscrire au secteur adulte<sup>9</sup>. Si on rappelle que la très grande majorité des décrocheurs avait cumulé des retards et de multiples échecs<sup>10</sup>, comment ne pas y voir une forme possible de refoulement des jeunes les plus faibles vers ce secteur? Ne peut-on pas interpréter cela comme un signe d'échec d'une école qu'on n'ose plus trop qualifier de polyvalente puisque le secteur d'enseignement professionnel est en perte de vitesse depuis le début des années 1980 et qu'on voit s'y instaurer en parallèle des centres de formation, nouvelles écoles de métiers selon certains?

Ceci n'est paradoxalement pas indifférent au fait que l'école secondaire, au cours des années 80, a été l'objet de plusieurs réformes cherchant à rehausser la qualité de la formation: une élévation des

tique en matière de décrochage scolaire», *Apprentissage et Socialisation*, vol. 15, no 1, 1992, p. 7-17.

6. *L'Actualité*, no spécial sur «Les ratés de l'école», 15 mars 1992.
7. *Indicateurs...*, 1993, op. cit.
8. MEQ, Direction de la recherche, *La réussite scolaire et la question de l'abandon*, décembre 1991, p. 3-4. Les pourcentages correspondent à la situation pour l'année 1988-89.
9. *Ibid.*, p. 17.
10. *Ibid.*, p. 10. Voir aussi les résultats d'une recherche récente sur les décrocheurs, de Michèle Violette, *L'école: facile d'en sortir mais difficile d'y revenir*, Enquête auprès des décrocheurs et décrocheuses, MEQ, 1992, 118 p.

notes de passage aux examens, une formation générale plus poussée avant l'entrée au secteur professionnel. Ces rehaussements des exigences académiques ont pour effet une baisse significative des diplômés. Il est vrai que par la suite on a assisté à un certain rétablissement, sans qu'on ne rejoigne, cependant, les résultats atteints au début de la décennie 1980.

Il n'est pas question de mettre en cause cet objectif d'une formation de qualité. La question est de savoir si cet objectif doit avoir pour effet d'augmenter le nombre de jeunes plus ou moins laissés pour compte dans l'opération. Où retrouve-t-on maintenant ces jeunes qui étaient inscrits au professionnel court? Les a-t-on «balancés» dans le général avec ceux inscrits au «cheminement particulier»? En dirige-t-on une autre partie dans le secteur adulte? La carte scolaire de l'ancienne école polyvalente est devenue drôlement embrouillée.

Les caractéristiques des décrocheurs que révèle l'étude récente de Michèle Violette<sup>11</sup>, la situation des garçons et des filles, des anglophones et des autres ethnies, des jeunes de milieux populaires, indiquent encore des clivages profonds manquant les probabilités de diplomation, la nature et la qualité des formations reçues, ainsi que la probabilité de poursuivre des études postsecondaires.

En bref, les filles réussissent beaucoup mieux que les garçons. Chez ceux-ci, la scolarisation au secondaire devient pour plusieurs de plus en plus problématique. Certains jeunes immigrants sont marginalisés. Les étudiants des milieux populaires s'en tirent moins bien. Ces clivages renvoient à des formes d'exclusion qui se répercutent sur la place ob-

tenue sur un marché du travail devenu, on le sait, de plus en plus compétitif et difficile. L'inégalité finale, comme l'écrivait un sociologue britannique<sup>12</sup>, c'est le chômage. D'après l'enquête déjà citée sur les décrocheurs (1988-89), 34% étaient sans emploi, 18% travaillaient à temps partiel, 47% à temps plein. Par ailleurs, 82,4% gagnaient moins de 300\$ (brut) par semaine, ce qui, en toute hypothèse, les situait en dessous ou autour du seuil de la pauvreté. Ce sont aussi ces jeunes sous-scolarisés, qui vivent les plus longues périodes de chômage, qui occupent – quand ils travaillent – les emplois les moins bien protégés du secteur des services. Ils partagent aussi avec d'autres ces emplois «MacDonald», une des excroissances d'une économie qui se restructure et où se multiplient, comme l'ont montré à l'évidence des recherches commandées par le Conseil économique du Canada<sup>13</sup>, diverses formes d'emplois précaires et à bas salaires.

Une vague d'optimisme a été tout dernièrement suscitée par le succès du secteur des adultes de l'école secondaire, qui contribue de plus en plus à la diplomation d'études secondaires. Il y a d'un côté quelque chose de rassurant dans ce phénomène. Il faut cependant aussi prendre conscience que le secteur adulte vient *éclairer* les échecs du secteur jeune. Il attire, comme nous l'avons vu, une partie des *drop-in*. D'autre part, il accueille une fraction de ces jeunes sous-scolarisés qui ont quitté l'école pour devenir dépendants des politiques de sécurité de revenu et être ainsi renvoyés à l'école... pour revenir ensuite sur le marché du travail, quelquefois diplômés, avec des chances limitées d'améliorer leur situation. Il n'est donc pas facile de sortir de l'exclusion et de la marginalisation auxquelles contribue

l'école dès les premiers cycles de l'élémentaire et du secondaire<sup>14</sup>.

## L'accès aux études postsecondaires

Le tableau que nous venons d'évoquer autour de l'enseignement secondaire apparaît bien pessimiste quand on jette un premier regard sur l'accès à l'enseignement collégial et universitaire.

La probabilité d'accès au collégial a fait en vingt ans un bond remarquable, passant de 38% en 1971-72 à environ 62% en 1991-92<sup>15</sup>. Cette croissance s'est en fait réalisée pour l'essentiel entre 1980 et 1986: de 44% qu'elle était en 1980-81, elle a atteint 61% en 1986-87. Ensuite, sous l'effet de la hausse de la note de passage au secondaire (1986) et de la baisse des diplômés, elle régresse légèrement puis rejoint le niveau de 1986.

Il y a donc eu un important bond en avant, qu'est cependant venu stopper

11. *L'école: facile d'en sortir...*, op. cit.
12. Paul Willis, «Unemployment: The Final Inequality», *British Journal of Sociology of Education*, vol. 7, no 2, 1986.
13. *L'emploi au futur: tertiarisation et polarisation*, Un rapport de synthèse, Ottawa, 1991.
14. Voir à ce propos dans P. Dandurand (sous la direction de) *Enjeux actuels de la formation professionnelle*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, les contributions de C. Payeur et R. Ouellet, M. Gauthier, M.A. Deniger et M. Provost.
15. *Indicateurs...*, 1993, op. cit., p. 71.

## COURS PAR CORRESPONDANCE

- Cours I: Introduction générale à l'Ancien Testament
- Cours II: Introduction au Nouveau Testament
- Cours III: Un certain visage de Jésus: l'Esprit  
(chaque cours comprend douze leçons)

Les frais de participation doivent être versés au moment de l'inscription. Ils couvrent les frais de correction et de poste: 50\$ chaque cours (35\$ sans correction); hors Canada: 75\$ chaque cours (60\$ sans correction).

**SØCABI**

Société catholique de la Bible, 7400, boul. St-Laurent, Montréal H2R 2Y1, tél.: (514) 274-4381.



STOCK/Jean-François Leblanc

Pratiquement un élève sur trois (32,2% en 1991-92) inscrit dans l'enseignement public et privé du secteur jeune (par opposition au secteur adulte, objet d'une autre comptabilité), n'obtient pas un diplôme d'enseignement secondaire.

(momentanément?) ce relèvement, déjà noté, des exigences académiques au niveau secondaire. Une autre observation, mise en évidence au cours des dernières années, vient encore assombrir ce tableau: entre la première et la dernière année du collégial, on perd plus ou moins 40% des étudiants. Actuellement, plusieurs s'interrogent sur la possibilité que le nouveau régime pédagogique qu'on instaure dans les collèges contribue à accentuer ce processus de sélection. Enfin, à l'horizon se présente, avec de plus en plus de certitude, l'imposition à ce niveau de frais de scolarité. De quoi laisser entendre que le temps d'une accessibilité plus grande au niveau collégial est chose du passé. À moins que l'objectif gouvernemental de monter à 80% le niveau de réussite au secondaire ne réussisse et que la force des aspirations des jeunes, s'ajoutant à la présence, en parallèle, d'un marché du travail qui ne cesse de se détériorer, en arrive à juguler les vents contraires. Ou que se développe encore davantage chez les jeunes une «double vie», travail/études.

16. *L'adaptation des minorités ethniques – une étude réalisée au cégep de Saint-Laurent, Cégep de Saint-Laurent, 1989.*

Qui a profité le plus de cette plus grande accessibilité à l'enseignement collégial? Là-dessus il y a un premier constat qui fait aussi consensus, ce sont les filles: accès plus grand, ventilation plus large dans les différents programmes, taux de réussite supérieur à celui des garçons. L'écart dans la scolarisation entre filles et garçons, qui se révèle quasi dramatique au secondaire, bien que moins grand au collégial, tend à s'affermir cependant.

Les francophones ont aussi profité de cette ouverture à l'enseignement collégial, mais la distance demeure encore importante en regard de la position des jeunes anglophones. Il est plus difficile d'évaluer, à plus long terme, où se situent les différents groupes ethniques, leur nombre et leur composition ayant changé considérablement au cours des dix ou quinze dernières années. Dans l'ensemble, il semble que leur position les situe entre les anglophones et les francophones, mais il est essentiel de rappeler ici la très grande diversité de réussite et de poursuite des études selon l'appartenance ethnique, comme l'étude de Peggy Tchoryk-Pelletier l'a montré sans équivoque<sup>16</sup>.

Enfin, l'appartenance de classe joue aussi de façon nette dans la réussite.

Bien sûr, dans la mesure où 60% d'une cohorte de jeunes parvient à ce niveau, le collège est devenu une instance de mobilité sociale et un important dispositif dans le mouvement de démocratisation de l'enseignement au Québec.

Sans nier cette réalité de base, il faut cependant rappeler que le champ de l'enseignement collégial est l'objet d'une complexe hiérarchisation liée au secteur d'études, général ou professionnel, liée aux divers programmes à l'intérieur de ces secteurs, liée au caractère privé et public de l'institution fréquentée et liée enfin à leur réputation et au fait qu'il s'agit, par exemple dans la région de Montréal, de collège «de premier, de deuxième ou de troisième tour» dans le choix des candidats. Fréquenter Bois-de-Boulogne, Brébeuf ou Rosemont ne signifie pas la même chose, de même que se retrouver dans les programmes de sciences de la santé plutôt que dans celui des arts et lettres... Les jeunes de différentes origines sociales n'ont pas tous les mêmes probabilités d'occuper au collégial les lieux les plus valorisés dans l'ordre académique. Ce qui marque leur destin scolaire, s'ils continuent à l'université, ce qui marque aussi et de toute façon leur positionnement sur le marché du travail<sup>17</sup>.

Selon mon expérience, plus on ana-

lyse en profondeur, plus on utilise des catégories fines dans l'étude de ces phénomènes, plus se révèle l'importance des déterminismes sociaux, en particulier l'origine de classe, dans l'accès aux différents niveaux et places à l'intérieur du champ scolaire. Et plus se révèlent, sous l'effet combiné de l'appartenance de sexe, d'ethnie et de classe, les inégalités et la force de la reproduction sociale.

Les hauteurs du système scolaire, les institutions universitaires, n'échappent pas à cela, au contraire. Aboutissement d'une importante sélection, l'enseignement supérieur contribue pour sa propre part à une répartition inégalitaire. Ce qui a été dit à propos des collèges peut donc aussi se dire à propos des universités, où s'institue un ensemble diversifié et très hiérarchisé de places et de lieux, qui demeurent inégalement accessibles malgré les progrès des femmes, des francophones, et la présence accrue de certains groupes ethniques. Les jeunes et les adultes moins favorisés au départ disposent de dossiers scolaires plus faibles (ce qui n'est pas sans rapport avec leur appartenance sociale), le plus souvent n'ont pas d'autre choix que de passer par le réseau d'éducation d'adultes pour éventuellement se qualifier ou encore entrer à l'université par la porte arrière, soit par les institutions et programmes à plus faible statut.

Ce sont eux aussi, bien que non exclusivement, qui ont sans doute le plus de chance d'abandonner leurs études et de contribuer au contingent très élevé (soit plus ou moins 50% des étudiants universitaires) qui « tombent au champ d'honneur » avant de terminer leurs études.

Ces statistiques concernant la déperdition d'effectifs étudiants au niveau universitaire sont venues tempérer l'importance des acquis que laissent entrevoir des taux d'accès à l'université atteignant entre 20 et 30% chez les jeunes de moins de trente ans et des taux encore plus élevés, si on y ajoute le retour aux études universitaires des plus de 30 ans<sup>18</sup>.

Mais là encore, dans la perspective d'une démocratisation de l'enseignement, ce qui est aussi important, c'est aussi la possibilité d'acquérir une formation de qualité. La réussite aux tests de français, par exemple, en est un indice mais pas nécessairement l'indice le plus pertinent, bien qu'il frappe d'indignation la gent « cultivée ». Encore faudrait-il être mieux informé de ce qu'est une réelle appropriation de connaissances et une véritable formation de l'esprit.

Si les taux d'accès à l'université ne sont pas insignifiants, de même que l'importance des étudiants qui quittent en

cours d'études, il faut aussi retenir que, à ce niveau même comme à d'autres, un important processus de différenciation sociale continue à s'opérer. Entre l'étudiant en médecine, certain à plus de 90% de trouver un emploi prestigieux et lucratif au sortir de l'université, et l'étudiant en physique, en histoire, en anthropologie ou en sociologie, beaucoup moins certain de trouver un débouché, c'est le grand écart. Et, même à ce niveau terminal, dé-

### Une meilleure formation de base... pourrait contribuer à corriger le tir et à éviter que l'école ne s'ancre dans une fonction de division sociale, de dualisation de la société. Ce vers quoi elle semble se diriger de plus en plus, et résolument.

jà précédé d'une forte sélection et devenu relativement plus homogène, les différenciations liées aux appartenances sociales des étudiants (et à leur situation géographique) continuent à se faire sentir.

Un accès plus large et plus démocratique à la formation universitaire n'est nullement assuré dans la conjoncture présente où les frais de scolarité augmentent, où s'affiche la volonté de certaines universités de procéder à un recrutement plus serré, plus élitiste en somme. D'autant plus qu'on voit maintenant le développement de l'économie se faire sans création d'emploi et que ce nouveau modèle de développement touche non seulement les postes subalternes de travail, mais aussi ceux des cadres et professionnels qui, eux, constituent les « produits » par excellence du système universitaire d'aujourd'hui. N'oublions pas que les sciences de l'administration sont devenues un des secteurs, sinon le secteur, le plus important de diplomation des universités québécoises.

Que faire devant une telle situation ? Il serait prétentieux de penser pouvoir ici trouver les solutions à des problèmes qui prennent source dans les contradictions majeures des sociétés comme la nôtre et dans des processus de restructuration qui dépassent largement la sphère de l'économie.

C'est cependant cette transformation de l'économie qui risque, par son ampleur et l'importance qu'on lui attribue, de provoquer une réflexion renouvelée sur le sens à donner à la formation. Si celle-ci devient un enjeu majeur et que les préoccupations en termes de capital humain ont repris une nouvelle centralité, il va falloir aussi prévoir que, dans l'avenir, le marché du travail va continuer à se transformer et, selon toute probabilité, à se rétrécir. Il ne pourra pas, pas plus qu'aujourd'hui, absorber la masse des diplômés, à moins d'aller vers une solution impliquant de nouvelles formes de partage du travail. Et encore. On ne pourra pas non plus envisager de restreindre, par une sélection accrue, les effectifs de l'enseignement sans risquer d'alimenter une profonde insatisfaction d'une masse de plus en plus importante de jeunes. Ils sont déjà parmi les groupes les plus pauvres dans nos sociétés. Ils sont « les nouveaux pauvres ».

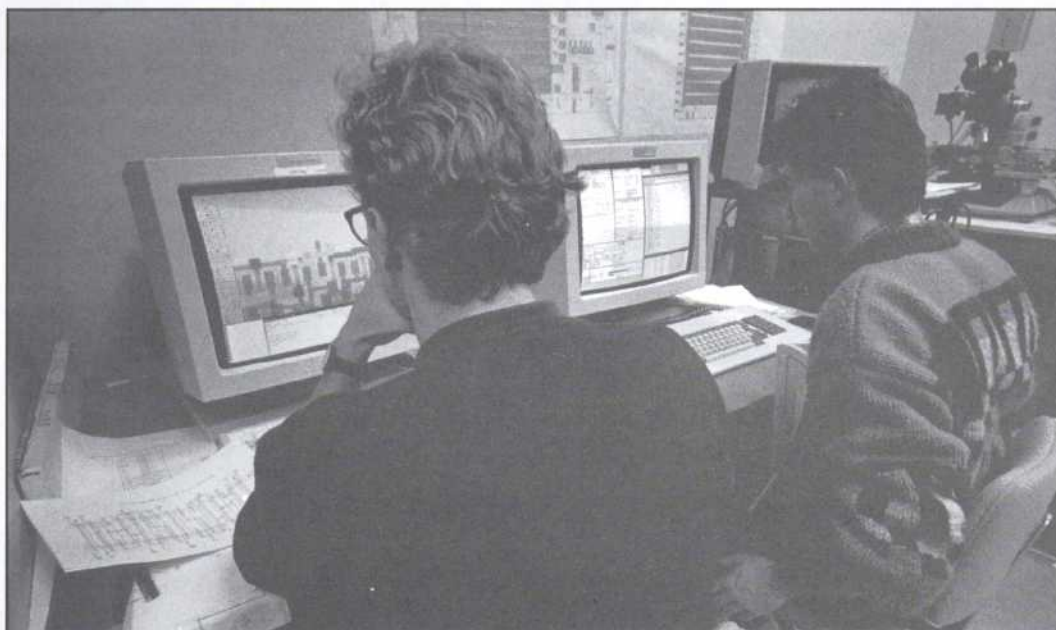
Peut-être est-ce là l'occasion de voir autrement les fonctions de l'école et de mettre davantage au centre de ces objectifs celui de garantir pour tous une meilleure formation de base, qui rende possible une intégration sociale mieux assurée, une plus grande participation à la culture et au développement des savoirs. Cela pourrait contribuer à corriger le tir et à éviter que l'école ne s'ancre dans une fonction de division sociale, de dualisation de la société. Ce vers quoi elle semble se diriger de plus en plus, et résolument.

Dans le mouvement vers une meilleure qualité de la formation – l'expérience de la dernière décennie le prouverait si c'était nécessaire – on ne peut se contenter de réformes pédagogique-administratives, d'une gestion de normes et des seuils de passage sans qu'en même temps ne soient changées les conditions concrètes de l'apprentissage et sans surtout qu'on ait pris la peine de vraiment comprendre la culture de ceux-là-mêmes qui sont exclus: ces jeunes immigrants, et ces jeunes de milieux populaires, dont l'univers culturel est souvent fort éloigné de la culture scolaire. ■

17. Pierre Dandurand, « Mouvements de scolarisation au niveau universitaire, conditions de vie des étudiants et politiques d'accessibilité », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XVII, no 3, 1991.
18. Jacques La Haye, André Lespérance, *L'accès à l'université. Description de la situation à partir des données de 1984-1985*, Québec, ministère de l'Enseignement supérieur et de la science, 1989.

# Effets pervers et nouveaux défis: L'EXCELLENCE EN ÉDUCATION

par Charles E. Caouette et Huguette Bégin<sup>1</sup>



STOCK/Jean-François Leblanc

Pendant ces quelques années où chacun a tenté de faire le jeu de l'excellence, les problèmes de fond de l'éducation se sont accentués et compliqués.

bien que la mode de l'excellence ait été lancée récemment<sup>2</sup>, c'est de tout temps que l'excellence a existé. On la reconnaissait aisément dans les domaines des arts, de la musique, des sciences, des sports, de l'artisanat, voire même de la politique et de la stratégie militaire. On a toujours admis que certaines personnes étaient dotées de dons exceptionnels ou atteignaient des performances extraordinaires. Toutefois, surtout au cours des dernières décennies, on en est venu à comparer presque systématiquement les individus les uns aux autres et à recourir à des mesures de plus en plus minutieuses et sophistiquées.

Les réflexions de Perrenoud, sociologue de l'Université de Genève, font bien réaliser comment l'excellence, d'abord rattachée à la qualité *exceptionnelle*, en est venue à s'opposer à la *médiocrité*. Ce qui caractérise le plus grand nombre n'est pas considéré comme moyen ou «normal», mais comme médiocre, «insuffisant de qualité, de valeur, de mérite», selon le *Petit Robert* (1981, p. 1174). «L'excellence procède de la comparaison», rappelle Perrenoud (1987); toutefois, ce n'est plus à de grands écarts qu'on assiste entre les *excellents* et les *médiocres*, mais à des différences qui sont calculées en centièmes de seconde, en centièmes de points, en centimètres, etc. Plus aucun rationnel

ne tient: dans un cas, on est excellent, dans l'autre, on est médiocre et inexistant.

## Les effets pervers de l'excellence

Appliqués au système d'éducation québécois, ces politiques, ces concours et ces prix d'excellence ont certes des effets heureux auprès d'une petite minorité d'individus qui, d'ailleurs, n'a pas besoin de ces renforcements extrinsèques pour bien réussir, et mieux que les autres. Ces politiques ont aussi eu des effets négatifs et parfois désastreux, que l'on commence à mieux déceler maintenant. Le stress, les maladies psychosomatiques, les tendances dépressives et suicidaires, les «burn out» qu'on décèle chez des enfants de plus en plus nombreux et de plus en plus jeunes sont loin d'être étrangers à ces pressions qu'ils subissent, autant de la part des enseignants<sup>3</sup> que de leurs propres parents.

Ce sont ces mêmes conséquences néfastes de la quête du succès à tout prix que rapportait récemment le docteur Jean

1. Professeurs au département de psychologie de l'Université de Montréal. Cet article reprend de larges extraits d'un texte paru dans *Apprentissage et socialisation*, vol. 14, no 4, décembre 1991.
2. NDLR: dans une première section omise ici, les auteurs rappellent que le mythe de l'excellence est né avec la double parution aux États-Unis, en 1983, d'un rapport de la National Commission on Excellence, intitulé *A Nation at Risk: The Imper*

*ative for Educational Reform*, et du célèbre livre de Peters et Waterman: *Le prix de l'excellence*. Panacées par excellence, ces théories ont vite été appliquées à notre système scolaire québécois à tous les niveaux, touchant tant la performance des élèves que celles des professeurs et des institutions elles-mêmes.

3. Le masculin est utilisé à titre épïcène afin de faciliter la lecture du texte.

Wilkins, pédiatre de Ste-Justine: «l'adolescent qui échoue dans ses études est vite mis à l'écart et voué très rapidement à connaître une existence de pauvreté et de misère». Ces jeunes qui ont déçu sont les adolescents de l'insuccès, du décrochage et de la démesure qui forment actuellement la clientèle des chômeurs, des sans emplois, des itinérants (cité par Forest, dans *La Presse*, 3 mai 1991, p. A10).

Par ailleurs, dans une communication présentée au Congrès de la société de médecine de l'adolescence, Michel Lemay mentionne qu'on assiste actuellement à deux mouvements opposés, dramatiques: «une augmentation des troubles de comportement, par suite d'un nombre croissant de désorganisations familiales, et une diminution régulière des moyens de prévention, de détection, et d'aide directe à l'école, par suite de compressions budgétaires. En même temps que ceci se produit, la société dans son ensemble exige des acquisitions académiques plus poussées et souvent inutiles» (*La Presse*, 1991, id. loc.).

Ce ne sont là, cependant, que les *effets pervers directs* des politiques d'excellence, appliquées de façon simpliste par diverses écoles, commissions scolaires ou institutions d'enseignement supérieur. Nous croyons important d'y ajouter ceux que nous appelons les *effets pervers indirects* de l'excellence. Ils ont été perçus par les enfants et les jeunes eux-mêmes, mais à travers leurs enseignants ou leurs professeurs.

On aurait tort de croire que seuls les élèves ont eu à subir les pressions de la course à l'excellence. Ils ont été les premiers touchés par les politiques du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires portant directement sur l'évaluation des apprentissages et l'amélioration des performances académiques. Mais, désormais, il était clair que les enseignants étaient invités à travailler à améliorer l'*image publique* de leur école et de leur commission scolaire. Vues sous cet angle de l'image publique, les écoles publiques, pour garder leurs clientèles, et donc les postes d'enseignants correspondants, devaient surclasser les autres écoles publiques et devaient également rivaliser avec les écoles privées, continuant d'attirer des clientèles plus favorisées économiquement et souvent plus talentueuses, comme en ont fait foi les listes d'excellence des cégeps et des écoles secondaires.

L'enseignant, à qui on n'assurait pas de moyens pédagogiques additionnels, ni de conditions plus favorables, avait donc pour mission de faire réussir le mieux possible tous les élèves et de rendre ceux-ci excellents. L'imagination créatrice

aidant, on n'a pas tardé à recourir à toutes sortes de moyens, voire même carrément à des tricheries évidentes, pour rehausser les notes moyennes et pour éliminer des examens «qui comptaient» tous ceux qui baissaient la moyenne du groupe et de l'école ou qui *risquaient* de le faire. Les élèves «moins bons» étaient invités à se retirer de la course plutôt qu'à donner leur pleine mesure.

Il est assez curieux que l'on se scandalise maintenant du grand nombre d'enfants pour qui l'on demande une évaluation psychologique au lieu de les classer dans des groupes spéciaux dont les

L'excellence, d'abord rattachée à la qualité exceptionnelle, en est venue à s'opposer à la médiocrité... Plus aucun rationnel ne tient: dans un cas, on est excellent, dans l'autre, on est médiocre et inexistant.

dénominations se complexifient sans cesse: classes de maturation, classes à effectifs réduits, classes spéciales pour troubles légers ou graves d'apprentissage, pour troubles de comportement, cheminements particuliers, dénombrement flottant, classes de récupération, de transition, etc.

Il est également curieux que l'on se plaigne du nombre croissant de décrocheurs scolaires, tant au niveau des études secondaires qu'à celui des études collégiales et universitaires: 30 ou 40% de décrocheurs, qu'on déplore au point de vouloir en faire une priorité de l'éducation des prochaines années. Il y a là un problème qui est réellement dramatique, surtout pour les décrocheurs eux-mêmes. Mais est-on sûr que nos institutions collégiales et universitaires pourraient absorber ces clientèles additionnelles, si celles-ci décidaient de demeurer aux études et de les poursuivre à un niveau supérieur? Les institutions devraient-elles élever à *nouveau* leurs normes et critères d'admission (écarts à la moyenne et cotes Z) pour n'admettre que les «excellents»?

Une fois terminées les années de fréquentation scolaire obligatoire, que peuvent faire tous ceux qui ne sont pas *excellents*, face à des goulots d'étranglement toujours plus nombreux et plus

étroits? Ceux qui décrochent doivent-ils être blâmés d'accepter l'invitation de se retirer de la course, puisqu'ils ne peuvent s'y «classer», qu'ils baissent la moyenne du groupe et ternissent l'image de leur école ou institution? Quand on sait que seulement de 3 à 5% des jeunes peuvent être considérés comme excellents, est-il si déraisonnable que de 30 à 40% des jeunes abandonnent la compétition parce qu'ils sont las d'y vivre des échecs, de faire piètre figure et de perdre l'estime d'eux-mêmes?

Mais revenons aux enseignants. Quand ils sont tous placés d'emblée dans un contexte d'excellence et, donc, de comparaison et de compétition, ce sont tous les rapports sociaux qui se transforment et qui deviennent faussés. La comparaison et la compétition rendent les gens plus individualistes, plus stressés et davantage préoccupés de leur propre performance et de leur cheminement de carrière. Que ce soit au niveau des institutions d'enseignement primaire, secondaire, collégial ou universitaire, c'est tout le milieu et le climat de travail qui deviennent malsains, surtout lorsqu'il est en plus question de politiques (assez vagues) non seulement de primes, mais de salaire au *mérite*. Les galas et les prix d'excellence accentuent certes la gloire personnelle, mais ils stimulent très peu le sentiment d'appartenance et la fierté institutionnels, lesquels sont pourtant reconnus comme facteurs importants d'excellence.

### *Des défis urgents à relever*

Nous croyons que la mode et le mythe de l'excellence tirent à leur fin. Mais pendant ces quelques années où chacun a tenté de faire le jeu de l'excellence ou s'y est laissé prendre, les problèmes de fond de l'éducation, loin de s'être atténués, se sont accentués et compliqués. Il nous apparaît donc urgent de nous attaquer réellement à ces problèmes fondamentaux, plutôt qu'à leurs seuls symptômes ou effets secondaires.

Les principaux problèmes sur lesquels se penchent les administrateurs scolaires, aussi bien dans les commissions scolaires qu'au ministère de l'Éducation, sont toujours les mêmes qu'il y a dix ans, tels que les faisait ressortir le rapport américain *A Nation at Risk*. La baisse des rendements académiques, surtout en langue première, en mathématiques et en sciences, est généralisée et continue. On constate également une baisse générale de la motivation aux études; ceux qui regardent de plus près ce problème majeur de démotivation relèvent qu'il ne ca

ractérise pas seulement les jeunes, mais aussi beaucoup d'enseignants, surtout au secondaire. Et puis, il y a cet épineux problème de l'abandon, qui serait attribuable non seulement aux difficultés et échecs scolaires mais, en grande partie, à la pauvreté des relations interpersonnelles dans ce milieu et à l'absence de sentiment d'appartenance. Il y a également ce nombre effarant d'analphabètes dont beaucoup comptent de huit à dix ans de scolarité obligatoire. Dans un tel cas, faut-il parler de l'échec des élèves ou de l'échec de l'école? La question mérite d'être posée et sérieusement analysée.

Devant des problèmes d'une telle ampleur, on comprend la cynique futilité de l'Opération Excellence. C'est à un niveau beaucoup plus profond qu'il faut intervenir. Il faut revenir à la mission éducative et sociale elle-même de l'école. Sans une vision d'ensemble, celle-ci continuera d'être bousculée d'un côté puis de l'autre, d'appliquer des solutions improvisées, de se préoccuper surtout d'éteindre les feux, de rassurer parents et contribuables, et de rivaliser avec les écoles des autres pays sans même avoir le temps de se demander si c'est sur la bonne route qu'elle court ainsi à l'épouvante.

Une analyse de Vallières (1989), intitulée *L'école, au coeur d'un projet de société plus juste et plus humaine*, fait

ressortir que l'école « demeure le lieu privilégié de formation des individus. De ce fait, elle doit... promouvoir des valeurs d'entraide, de coopération, de respect des différences... Elle doit préparer les futurs citoyens à édifier un monde plus juste et plus humain » (p. 30). Cette idée n'est pas nouvelle; déjà, on la retrouvait dans les écrits de Nadeau (1982), dans le colloque sur *La qualité en éducation; enjeux et perspectives* (1983). Plus près de nous, Haywood de l'Université de Vanderbilt mentionnait, dans un congrès sur l'éducation cognitive (juillet 1990), l'urgence de repenser les objectifs de formation, d'orienter notre société vers *l'enfant*, donc vers le futur et de mettre en place des méthodes et des services éducatifs qui soient *cohérents* avec une philosophie d'éducation *claire*.

Bref, nous croyons que si l'école revient à sa mission première et fondamentale d'éducation, si l'enseignant revient au véritable rôle d'éducateur plutôt que de transmetteur de connaissances largement artificielles – parce que sectionnées en parties non significatives et coupées les unes des autres, parce que coupées de la vie des jeunes, de leurs intérêts et préoccupations –, c'est non seulement le système éducatif qui sera profondément modifié, mais le geste éducatif lui-même aura retrouvé son sens et sa saveur,

autant pour les jeunes que pour les adultes qui travaillent et vivent en milieu scolaire.

Il y aura toujours des enfants et des adolescents qui connaîtront des difficultés particulières d'apprentissage et des problèmes mineurs ou importants d'adaptation et de comportement, comme il y aura aussi toujours des enseignants plus ou moins heureux dans leur tâche et plus ou moins habiles dans leurs relations interpersonnelles. Toutefois, c'est d'une *toute autre façon* que le quotidien sera vécu par les uns et les autres, si les jeunes se sentent respectés et acceptés avec leurs ressources, leurs limites, leur style et leur rythme d'apprentissage, et si les éducateurs se sentent également respectés et acceptés avec leurs différences individuelles, leurs talents particuliers, leur affectivité et leur potentiel créateur.

En d'autres termes, la *vie à l'école* sera modifiée profondément lorsque les personnes, adultes et jeunes, n'auront pas le sentiment d'avoir les mains liées et d'être de plus en plus bousculées par les « programmes à passer », les rendements académiques à faire augmenter, l'image publique à améliorer, les pressions souvent excessives des parents, la compétition toujours vive avec l'école privée ou d'autres commissions scolaires, la pression constante à réussir toujours mieux.



STOCK/Jean-François Leblanc

Devant les grands problèmes de l'éducation, faut-il parler de l'échec des élèves ou de l'échec de l'école?

Il faut remarquer ici que notre critique du culte de l'excellence rejoint en tous points les critiques essentielles adressées par ailleurs au système d'éducation en dénonçant les facteurs responsables de la non-intégration des apprentissages, des échecs, de la marginalisation de jeunes et des abandons scolaires toujours plus nombreux.

En somme, au Québec, il nous faut reprendre la réflexion là où elle se situait après la parution du *Rapport Parent*, là où nous étions rendus lors de la promulgation des Règlements no 1 et no 7 du ministère de l'Éducation. En dépit des difficultés d'application et d'évaluation rencontrées, il nous faut à nouveau parler d'école-milieu de vie, de développement intégral des jeunes, du respect des différences individuelles et collectives, et de système scolaire pluraliste (aux plans ethno-culturel et pédagogique). Il ne faut plus en parler comme d'utopies, mais comme de véritables défis à assumer *collectivement*. Surtout que nous disposons présentement de savoirs et de savoir-faire que nous n'avions pas à l'époque (Caouette, 1992).

Nous songeons, entre autres, aux travaux de Knight (1987) qui propose dix stratégies pour accéder à une éducation excellente et dont la première consiste à aider *chacun* des étudiants à se sentir *important*; parmi les moyens à prendre, Knight suggère de connaître chaque étudiant personnellement, d'adopter une approche pédagogique centrée sur la personne plutôt que sur le seul contenu, et de faire en sorte que l'enseignant se sente enthousiaste face à sa mission. Ce ne sont pas là des traces de romantisme; ce sont, au contraire, les fondements mêmes de la *relation éducative* qu'on a beaucoup trop négligée au profit d'une approche mécaniste et technologique, la relation éducative constituant la meilleure garantie de succès, voire d'*excellence*!

Les travaux de Harvey et Grandall (1988), suggérant l'excellence pour tous les étudiants, ainsi que le programme de

formation soumis par l'Université Harvard vont dans le même sens; ils proposent, entre autres, les éléments suivants: capacité de penser et d'écrire clairement, compréhension des problèmes sociaux et éthiques, ouverture à d'autres cultures, autonomie intellectuelle, créativité... (propos cités par Rocher, 1991).

Dans la même orientation, les recherches d'Audy et al. (1993), sur l'actualisation du potentiel intellectuel (API) permettent de développer les principales fonctions cognitives et ont comme effets de rendre les apprenants autonomes, créateurs et efficaces.

Nous mentionnons les études de ces auteurs pour rappeler qu'il faut peut-être, pour un temps du moins, cesser de songer aux grandes opérations d'envergure, toujours uniformisantes; nous devons faire appel davantage à la créativité de tous les intervenants en éducation et des jeunes eux-mêmes et, enfin, favoriser davantage le pluralisme et la divergence dans les modalités d'application d'une philosophie commune globale. Ce pluralisme et cette divergence s'avèrent beaucoup plus féconds que l'uniformisation et la mise en compétition actuelles des diverses institutions scolaires.

\*\*\*

Nous souhaitons ardemment que le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et les institutions d'enseignement supérieur favorisent davantage la recherche-action dans des domaines aussi diversifiés que celui de la responsabilisation des jeunes (face à leurs apprentissages, à leur santé globale, et à leur projet collectif d'école ou de société), celui de la créativité et, enfin, dans celui, négligé ou mal assumé, de l'autonomie intellectuelle et de l'efficacité cognitive. Nous souhaitons également que soit davantage facilitée et encouragée l'émergence de projets éducatifs innovateurs et d'*écoles publiques alternatives*, visant à rendre l'école ordinaire plus *responsable et communautaire*.

Si nous réussissons au Québec à susciter et à canaliser les ressources, le dynamisme et la créativité de chacun des éducateurs et de chacun des jeunes, peut-être atteindrons-nous cette excellence dont nous aurons cessé de parler. Mais, cette fois, il ne s'agira plus de l'excellence de quelques performances individuelles, mais de l'*excellence de l'éducation assurée à tous*.

#### Références:

- Audy, P. Rupp, F. et Richard, M. (1993), «La prévention des échecs et des abandons scolaires par l'actualisation du potentiel intellectuel (A.P.I.)», *Revue québécoise de psychologie*, 14,1, 151-189.
- Caouette, C.E. (1992), *Si on parlait d'éducation. Pour un nouveau projet de société*, Montréal, Éd. VLB.
- Colloque: «La qualité en éducation: enjeux et perspectives» (1983), Université de Montréal, faculté des sciences de l'éducation (Publication dans les Actes en 1985).
- Cossette, D. (1989), «Opération Réussite à la commission scolaire régionale Provencher», *Vie pédagogique*, 60, avril, 11-14.
- Harvey, G. et Grandall, D.P. (1988), «What restructuring is: in search of a definition», Andover: *Regional laboratory for educational improvement of the Northeast and Islands*.
- Haywood, H.C. (1990), «A total cognitive approach in education: enough bits and pieces». Communication présentée à l'Association internationale pour l'éducation cognitive, Mons, Belgique.
- Knight, J. (1987), «Educational excellence and equity», *Monograph*, 2, 4, 3-6.
- *L'Actualité*, (1991), «Le palmarès des collèges», dossier spécial, février, 21-27.
- Lafrance, A. (1991), «Les vertus de l'excellence», *STOP (SGPUM)*, 13, 7, 2-4.
- Leclerc, C. (1986), «A nation at risk. Analyse critique d'un petit rapport bien populaire», *Vie pédagogique*, 40, janvier, 19-24.
- Lemay, M. (1991), «L'enfant qui n'apprend pas». Communication présentée au Congrès de la société de médecine de l'adolescence, mai 1991.
- Nadeau, J.-R. (1982), *L'éducation permanente dans une «cité éducative»*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Perrenoud, P. (1987), «Sociologie de l'excellence ordinaire», *Autrement*, 86, 62-75.
- Perrenoud, P. (1987), «Anatomie de l'excellence scolaire», *Autrement*, 86, 95-100.
- Peters, T. et Waterman, R. (1983), *Le prix de l'excellence*, Paris, Inter Éditions.
- Rocher, G. (1991), «Pour une excellence... pluraliste». Communication prononcée à l'Université de Montréal, in *Cité Éducative*, VI, 4, 16-17.
- Vallières, C. (1989), «L'école, au coeur d'un projet de société plus juste et plus humaine», *Information*, 28, 4, 27-31.
- Wilkins, J. (1991), «Le culte de l'excellence». Communication présentée au Congrès de la société de médecine de l'adolescence, Montréal. ■

## Votre don va loin

Rigoberta Menchú,  
Prix Nobel de la paix 1992,  
est une de nos partenaires  
de longue date.

Avec Développement et Paix,  
votre don va loin.

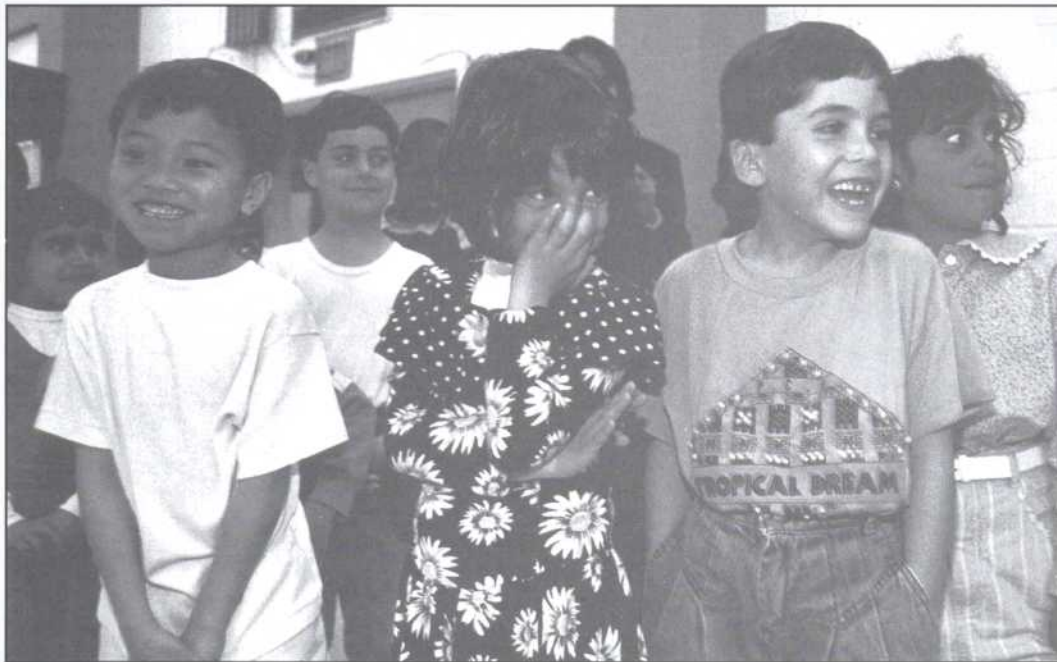


**DÉVELOPPEMENT  
ET PAIX**

5633, RUE SHERBROOKE EST  
MONTREAL (QUÉBEC)  
H1N 1A3  
(514) 257-8711

# APPRENDRE LA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE

par G.-Raymond Laliberté<sup>1</sup>



STOCK/Jean-François Leblanc

La démocratie ne doit pas se limiter à un vote tous les quatre ans. C'est un appel à tous les citoyens à participer pleinement et entièrement à la vie sociale, économique, politique et culturelle. Et cela, ça devrait s'apprendre à l'école.

**N**ous vivons, c'est bien connu, dans une société démocratique. Avec le reste de l'Amérique du Nord, du moins avec les États-Unis, car pour ce qui concerne le Mexique c'est moins certain, nous vivons tellement en démocratie que nous cherchons à l'imposer à ces vieilles civilisations d'Afrique et d'Asie qui ne s'y sont pas encore converties.

Chez ces vieilles civilisations, qui sont souvent de jeunes pays, nous tenons à ce que les libertés personnelles soient constitutionnellement garanties et à ce que les droits humains ne soient pas bafoués sans apparence, au moins, de justice. De temps en temps, même, nos gouvernements font pression diplomatique pour que telle personne faisant l'objet d'une campagne internationale de presse soit

relâchée, ou au moins jugée.

Parfois aussi, ce sont les princes déchus que nous accueillons: Marcos, Duvalier, Bokassa, quelques cheikhs du pétrole avec leur vaste cousinage ou leurs hommes de main richissimes. Au moment de la seconde guerre mondiale et dans les décennies qui ont suivi, c'étaient les gouvernements en exil, ceux qui avaient été renversés par les vilains communistes. À d'autres moments, nous les avons maintenus chez eux, mais les avons armés pour qu'ils puissent mieux résister à leurs féroces ennemis. Parfois, quand le pays était petit, stratégiquement situé pas trop loin de nos côtes ou encore quand il recelait un large potentiel de réserve d'énergie, c'est par le parachutage de nos soldats, de nos bombes, volantes ou flottantes, ou de nos missiles que nous avons installé la démocratie. Ces derniers temps, c'est par l'envoi de nos casques bleus.

J'arrête là, car les exemples sont tellement nombreux d'exportation de notre

démocratie, que je n'aurais pas assez d'espace pour en évoquer les diverses formes.

## *Notre démocratie politique formelle*

Alors, vous êtes convaincus? Nous sommes bien dans un nouvel ordre mondial de démocratie libérale, n'est-ce pas? C'est bien ce que les médias nous disent et montrent en direct tous les jours. C'est bien ce que les écoles nous enseignent, également.

Curieux, tout de même, que l'on nous montre davantage les lointaines Érythrée et Somalie, les inaccessibles Afghanistan et Soudan, les guerres tribales sud-africaines et les horreurs cambodgiennes, au nom de la démocratie et de l'humanitarisme, plutôt que nos propres laissés-pour-compte des grandes villes américaines, canadiennes et québécoises. La dé-

1. Professeur d'analyse politique à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

mocratie, ça doit être pour ceux qui n'en ont pas du tout ou qui n'en ont pas la bonne version, genre Nicaragua des Sandinistes; car la pauvreté sous Mad. Chamorro a l'air d'être bien plus supportable que sous le commandant Ortega. Et celle d'Haïti peut bien attendre encore un peu que se retire de la course cet enflammeur de Père Aristide.

En tout cas, nous, on vit en démocratie, nos livres d'histoire nous l'enseignent. Et puis on vote à tous les quatre ou cinq ans au fédéral et au provincial, à tous les quatre ans au municipal et au scolaire, à tous les trois ans dans les centres de santé publics. On se prononce même par référendum quand le Québec veut se séparer ou quand il s'agit de forcer le renouvellement de la Constitution. Bien sûr, on n'élit pas les sénateurs, on ne peut pas empêcher un projet de loi d'être adopté en Chambre sitôt que la majorité ministérielle s'impose, et elle s'impose toujours quand un projet de loi est contesté; on n'a aucune initiative sur les projets de loi, et l'opposition officielle non plus; on n'a, surtout, rien à dire sur les budgets gouvernementaux, revenus et dépenses compris, et encore moins, s'il est possible, sur les diktats du Conseil du trésor. Il faut attendre quatre ou cinq ans pour demander des comptes à nos députés et aux gouvernements, à nos conseils municipaux et scolaires; et alors, c'est tout en bloc, à prendre ou à laisser; à prendre le gouvernement, l'opposition ou à perdre son vote avec un tiers parti qui n'aura pas de représentation proportionnelle.

Ça fait rien, nous, on vit en démocratie! En démocratie parlementaire, c'est-à-dire seulement au plan politique, si l'on fait exception de nos associations professionnelles et des quelques petites associations coopératives auxquelles nous sommes susceptibles d'appartenir un jour. Je dis bien associations coopératives et non pas commerces coopératifs, dont on peut être les clients ou les consommateurs; et non pas Caisses populaires et magasins coopératifs, qui sont devenus, avec le temps, un simple moyen de diffusion et de collection du petit et moyen capital.

Ça fait rien, nous, on vit en démocratie. Mais comme il s'agit de la seule démocratie politique formelle, ça nous arrive, comme un état de grâce, au moment de la majorité civique; le matin de ses dix-huit ans, on développe du coup la vertu démocratique. C'est-à-dire qu'on acquiert un droit de plus. Avant, on avait tous les droits humains que la Société du jour et du territoire nous consentait, par législation ou par consensus, mais on n'était pas encore adulte et on n'avait pas le droit démocratique; c'est-à-dire d'élire, car pour

ce qui est d'être élu, l'âge adulte vient pas mal plus tardivement, avec les sous et la renommée.

La démocratie, c'est donc un droit, un droit libéral comme les autres droits, un droit civil qui nous est octroyé le jour de notre majorité. Il ne s'apprend pas et ne s'enseigne pas, il nous rejoint un jour, comme un cadeau constitutionnel. Et c'est bien là, me semble-t-il, son principal défaut.

### *Pour une démocratie qui s'apprenne et s'enseigne*

Je n'opposerai pas ce droit politique à quelque sens des responsabilités civiles qui devrait l'accompagner en toute bonne citoyenneté consentie. Les moralistes l'ont fait avant moi, depuis la Grèce antique, et continueront sans doute à le faire avec la renaissance frappante de ce qu'ils appellent la perte du sens des valeurs, la perte de sens de la Génération X.

Je questionnerai plutôt le fait que ce droit soit considéré comme acquis, qu'il ne s'apprenne, ni ne s'enseigne. Non pas qu'il faille, comme aux États-Unis, par

### La démocratie, c'est donc un droit, un droit libéral comme les autres droits, un droit civil qui nous est octroyé le jour de notre majorité... Je questionnerai ici le fait que ce droit soit considéré comme acquis, qu'il ne s'apprenne, ni ne s'enseigne.

exemple, la main sur le cœur et les larmes aux yeux, chanter haut et clair en toute circonstance les fortes vertus symboliques du Drapeau national, puis de vaquer à ses préoccupations de consommateur de sport national professionnel ou olympique. Ni, à l'inverse, qu'il faille rager ou légiférer devant son piétinement et autres profanations canadiennes. Ces symboles ont de la valeur, c'est évident, et ils en ont d'autant plus qu'ils sont enseignés à la maison, à l'école et repris

mille et une fois en mélodie, en image et en exemple dans les médias. Tous les pays développent d'ailleurs de tels symboles pour renforcer et maintenir un certain patriotisme, pour se dire comme peuple, comme ethnie ou comme nation, à l'exclusion, forcément, de l'Autre ou d'un comportement inacceptable.

Le malheur, avec ce patriotisme, avec ce civisme-là, c'est qu'il n'a pas du tout besoin d'accompagner la démocratie: il peut se satisfaire de n'importe quel régime. Le civisme (*Civic Virtue* chez les anglophones) de cet ordre est simple vertu morale et sert surtout, en louant le caractère spécifique d'un peuple ou d'un pays (*Uniqueness* en anglais), de norme sociale de base à ne pas transgresser (*Un-american, Uncanadian*) par quelque distinction intolérable qui éloigne d'un «sentiment d'appartenance à la communauté<sup>2</sup>».

S'il y a quelque chose de la démocratie qui lui soit propre et qui puisse s'apprendre et s'enseigner, au-delà d'un droit un bon matin descendu sur nos têtes et qui ne relève pas, en même temps, de la responsabilité civique prioritaire, il faut que ce quelque chose dépasse les «engagements sociaux personnels<sup>3</sup>».

À moins que, comme nous le disions plus haut, nous ayons placé notre idéal démocratique dans la seule aire du droit libéral minimal, fait de formalisme politique et de respect de la charité civique. Ce n'est pas mon option.

Le rapport du Comité sénatorial sur la citoyenneté canadienne, auquel il était fait référence aux notes précédentes, renvoie à quatre domaines prioritaires que subventionnerait depuis une dizaine d'années la Direction des études canadiennes du Secrétariat d'État: l'unicité de la société canadienne (se définir face à l'Autre), comprendre et analyser les mass-médias (se comporter en bon consommateur), les études comparatives sur le Canada (se définir face à l'Autre externe et les Autres internes) et, enfin, le Canada dans le monde à travers les Nations unies (nos Casques bleus), le Commonwealth (notre Reine et ses ramifications) et la francophonie (puisque nous sommes un pays à deux peuples fondateurs<sup>4</sup>).

Nous ne sortons pas, avec ces programmes, du patriotisme de bon aloi; voyez comme nous sommes intéressants, du moins comme nos gouvernements le sont et comme nos consommateurs de médias peuvent le devenir, même quand on leur projette des bulletins télévisés de nouvelles commercialement commanditées en classes de secondaire; nous ne sommes ni trop lourds – à la USA – ni trop légers – puisque nous appartenons aux sept pays industrialisés. Le

citoyen? Il a la citoyenneté, il lui suffit de la bien vivre et de se l'approprier à travers des « produits de qualité qui grossissent le stock de livres et de matériel divers distribués par le ministère<sup>5</sup> ».

Le Comité sénatorial ne se satisfait cependant pas de ces « efforts louables » et voudrait « trouver quelque chose de plus universel et de mieux « ciblé » pour l'instruction civique<sup>6</sup> ». Son choix s'arrête au programme CIVITAS des États-Unis, dont il vante les mérites, mais dont l'essentiel n'ajoute, en fait, qu'un peu plus d'incitation à la participation personnelle. En imitant les Américains, nous gagnons l'universel...

## Apprendre à participer pleinement

Mais n'y a-t-il pas quelque chose de plus et de différent, je me répète, qui dépasserait les engagements sociaux personnels et que l'on enseignerait, ou mieux, que l'on apprendrait à vivre dans les écoles? Ne faut-il pas, dans la conjoncture actuelle, mousser une sorte de démocratie à rebrousse-poil qui reviendrait:

- à l'égalité sociale plutôt qu'à l'actuelle recherche à tout prix de l'excellence individuelle?
- à l'équité envers les groupes et les collectivités, plutôt qu'à l'élitisme?
- à la notion de service public, plutôt qu'au rendement economiciste?
- à la notion de responsabilité sociale, plutôt qu'à celle de la responsabilisation individuelle?
- à la notion de mandat collectif, plutôt qu'à l'imputabilité?

Ne faut-il pas joindre le pas de Jacques Robin, lorsqu'il écrit dans *Transversales*:

« C'est pourquoi nous soutenons les initiatives qui visent à aménager les instances démocratiques représentatives par des propositions telles que:

2. *La citoyenneté canadienne: Une responsabilité à partager*, Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, mai 1993, p. 18.
3. *Idem*, p. 20.
4. *Idem*, p. 18.
5. *Idem*, p. 19.
6. *Ibidem*.
7. *Transversales Science/Culture*, no 18, p. 16.
8. *Projet de charte d'un Québec populaire*, printemps 1993, p. 4.



Apprendre la démocratie à l'école, c'est comme pour tout autre apprentissage, la pratiquer de façon individuelle et de façon collective dans l'autonomie.

STOCK/Jean-François Leblanc

pratiquer l'alternance par l'inéligibilité plus de deux fois à un mandat important; intéresser les parlements élus aux objectifs à long terme; utiliser les technologies informationnelles pour des consultations périodiques des citoyens sur les enjeux de société à moyen et long terme; créer des instances d'évaluation permanentes avec la participation des principaux acteurs de la société...

Mais c'est au niveau du citoyen lui-même, dans sa vie quotidienne, que se situe le déficit démocratique que l'on constate dans tous les domaines. Pour le combler il est nécessaire de le réintéresser à une citoyenneté active et à la vie associative dans la ville, l'espace rural, l'entreprise, mais aussi dans l'appropriation du savoir, la maîtrise de la santé, la créativité artistique...<sup>7</sup>»

Ne faut-il pas soutenir l'initiative de Solidarité Populaire Québec dans son projet de Charte d'un Québec populaire, lorsqu'elle propose:

« La démocratie doit signifier le droit pour chaque citoyen et chaque citoyenne de participer pleinement et entièrement à la vie sociale, économique, politique et culturelle, tant dans sa vie quotidienne et son milieu de travail, que dans les instances de pouvoir locales, régionales et nationales. Elle ne doit pas se limiter à un vote tous les quatre ans<sup>8</sup> ».

Or, participer à la vie sociale et à la vie culturelle, ça s'apprend ou ça devrait s'apprendre à l'école, à l'école primaire, aussi bien qu'à l'école secondaire, d'ailleurs. Mais ça suppose que les élèves n'y soient pas que des consommateurs dociles à alphabétiser. Ou plutôt si, on devrait les alphabétiser aussi dans la production et

dans la critique culturelles, dans la critique et dans l'intervention sociales. Ne dit-on pas qu'une des forces particulières des études dites de baccalauréat international – un des chouchous de l'élite intellectuelle actuelle du Québec – réside dans sa production culturelle critique et son nécessaire service à la collectivité? La démocratie pleinement et entièrement assumée ne devrait pas réserver de tels apprentissages à la seule « future force de la nation », me semble-t-il.

Il en est de même de la démocratie politique: apprendre à en être critique dans sa forme actuelle, aussi bien que dans toute autre forme de remplacement – j'ai écrit critique et non pas cynique – c'est aller à l'essence même de la démocratie. Et apprendre ça à l'école, c'est, comme pour tout autre apprentissage, la pratiquer; la pratiquer de façon individuelle et de façon collective, dans l'autonomie et non pas sous tutelle de la direction. Il y aura des bavures? Et puis après? Si l'on est capable et si l'on souhaite un apprentissage critique, on apprendra aussi à critiquer ses propres bavures. Et à dix-huit ans, ce n'est pas d'un droit nouveau dont on héritera, mais c'est une habileté dont on élargira les horizons.

Reste la démocratie économique, la vraie, pas celle du consommateur averti, ni celle du Jeune Entrepreneur Enr., celle du salarié majoritaire dans son milieu de travail, dans les instances locales et régionales de son milieu de vie. Ne va-t-on pas, un jour, lui faire une place égalitaire? C'est mon option.

Utopie que tout ça? Peut-être bien dans la conjoncture internationale et nationale actuelle. Alors, va pour l'utopie. Si l'école ne porte pas l'utopie, si les groupes ne portent pas l'utopie, qui la portera? ■

# UN PARTI INDÉPENDANTISTE À OTTAWA, LE BLOC

une entrevue par Julien Harvey

dans l'*Encyclopédie du Canada*<sup>1</sup>, un humoriste, le Prof. P.B. Waite, définit la Confédération comme «l'union de plusieurs États qui s'associent tout en conservant leur souveraineté». S'il avait raison, le Bloc serait une absurdité politique. Mais le problème, c'est que la vraie définition actuelle de notre confédération canadienne, c'est «l'union de plusieurs provinces qui ont été associées et qui perdent de plus en plus leur souveraineté». C'est à peu de choses près la définition chère à Lucien Bouchard: depuis 1987, «nous sommes passés du rêve canadien-français au rêve québécois<sup>2</sup>». Voilà d'abord pourquoi il a fondé le Bloc Québécois à l'été de 1990. Et voilà sans doute pourquoi, en plus de la qualité humaine et professionnelle de Bouchard, le Bloc compte déjà plus de 75 000 membres...

Le Canada est devenu ingouvernable parce qu'il essaie de retenir ensemble de force neuf provinces et un pays. Il est donc urgent de libérer le pays...

«Je ne compte pas beaucoup sur les idéologies», me dit Lucien Bouchard, «je m'appuie beaucoup au contraire sur des faits». Nous faisons tout de même un détour du côté des anciens, de Spinoza qui considère que le gouvernement idéal est celui de plusieurs États libres qui s'associent librement, en particulier au plan économique, tout en conservant leur liberté politique entière, à Locke et à Trudeau, qui transposaient cette réflexion en disant que le gouvernement idéal est le plus respectueux de ses minorités est formé de provinces qui se donnent un gouvernement central fort. Bouchard résumera cette perspective de la façon suivante, qui me paraît essentielle si on veut comprendre l'originalité du Bloc: «L'avenir est à la concertation et à la convergence, lorsque profitable aux uns et aux autres. Il n'est pas au fédéralisme supranational» (*Un nouveau parti...*, p. 91).

Les fondateurs du Bloc ont bénéficié d'une conjoncture historique exceptionnelle. Quand René Lévesque, que Lucien Bouchard vénère, transforma en parti politique les mouvements indépendantistes qui précédaient, il allait apparemment contre l'histoire, où tout semblait aller vers la mondialisation. Et voilà que le Bloc européen semble bien avoir trouvé sa force et sa limite à Maastricht, que le Bloc russe s'est pulvérisé, parfois en douceur, mais parfois aussi en laissant derrière lui des haines ineffaçables.

Restent les unions économiques. Tout le reste, qui est retour des identités plus restreintes, semble bien s'expliquer par le malentendu de base, qui a consisté à réduire à l'état de provinces des peuples petits mais robustes, qui ont prouvé leur identité véritable par des siècles de résistance. Le dernier exemple spectaculaire est la Belgique, apparemment la plus unie des confédérations depuis 1830, qui s'est donné l'an dernier un gouvernement plus décentralisé que le nôtre.

Lucien Bouchard a intitulé son discours de lancement du Bloc Québécois dans la région de Sorel «Il manque un pays dans ce pays<sup>3</sup>». Cela dit beaucoup sur les objectifs du Bloc. Le Canada est devenu ingouvernable parce qu'il essaie de retenir ensemble de force neuf provinces et un pays. Il est donc urgent de libérer le pays, surtout après la série de preuves fournies par le rapatriement manqué après le référendum de 1980 et le retour raté avec Meech et Charlottetown, après les promesses de Trudeau et de Mulroney.

En d'autres termes, et en particulier pour ceux et celles qui pensent que le Bloc veut détruire le pays, même si Monsieur Bouchard parle presque toujours du premier objectif, celui de la libération qui permettra de retrouver le pays qui manque ici, il a aussi en tête la certitude de la reconstruction sous forme d'une association de pays libres. Dans le discours déjà cité (p. 3), il dira: «Justement parce qu'il oeuvre à Ottawa, nous savons bien que la contribution du Bloc Québécois, au sein du combat souverainiste, est complémentaire au rôle de ceux qui construisent le Québec souverain de l'intérieur».

## *Le Québec du Bloc*

Le Bloc ne cache pas son nationalisme. Il occupe même plus de place que les partis politiques. Dans un discours déjà ancien, Lucien Bouchard cite ensemble comme grands libérateurs du Québec Jean Lesage et René Lévesque; ailleurs, il dit clairement qu'on n'a pas à quitter son parti politique pour devenir membre du Bloc. Et dans son discours «Il manque un pays...» il ajoute:

«Je crois que la souveraineté est l'aboutissement naturel de l'évolution d'un peuple. Il se trouve que nous sommes un peuple et que nous n'avons jamais cessé de progresser sur la voie de notre épanouissement. Nous avons tous les attributs d'un peuple: une langue, une histoire qui nous a façonnés, une intense volonté de survivre et de vivre ensemble, et un territoire... Nous avons conscience de partager ensemble une différence essentielle. Car nous nous savons différents, non seulement des autres peuples, mais de nos amis canadiens.

Pas meilleurs qu'eux, pas meilleurs que les autres, pas moins bons non plus, mais simplement distincts... Les Québécoises et les Québécois, ce ne sont pas seulement les Tremblay d'Alma, les Dutil de la Beauce ou les Rivard de Montréal, qui cohabitent avec les Gabriel de Kanesatake et les Gill de Mashteuatsch, mais ce sont aussi les Soares de la rue St-Laurent, les Rosenbloom de Chomedey, les Nguyen de Brossard et les Murphy de St-Henri, qui contribuent à bâtir le Québec, qui l'aiment et qui veulent y rester» (p. 4-6).

Il serait facile d'aligner des textes de cette veine. Venu tard, le Bloc a su dépasser dès le départ la phase ethnique du nationalisme, celle qui souvent apparaît comme la plus négative, celle que Trudeau appelait dédaigneusement «tribalisme». Le nationalisme du Bloc est territorial. Il a su par ailleurs éviter la phase multiculturaliste, qui peut consolider des provinces mais ne saurait soutenir un peuple (*Un nouveau parti...*, p. 19).

Lucien Bouchard me laisse vérifier ces positions. Quand je lui demande quelle formule de relation il favorise entre les divers groupes de Québécoises et de Québécois, il me dit tout son intérêt pour l'immigration et pour les immigrants et réfugiés, mais souligne le contrat moral d'intégration. Et comme j'insiste en rappelant les divergences considérables qu'il y a entre les formules actuellement utilisées en milieu montréalais, entre l'assimilation, la convergence culturelle, l'intégration pluraliste, le multiculturalisme, l'interculturalisme, les ghettos juxtaposés, il me dit tout son intérêt pour la constitution d'une culture publique commune, où on peut d'une part éviter les solidarités contradictoires du fédéralisme actuel et d'autre part conserver à la fois une solidarité et des originalités profondes.

Quand je pousse plus loin mes questions, du côté des Amérindiens d'abord, il affirme avec chaleur que ce que nous réclamons pour nous-mêmes, pour un Québec adulte, vaut également pour eux<sup>4</sup>. Il reconnaît ce qu'a déjà fait René Lévesque pour leur autonomie politique et culturelle, rappelle nos traditions d'équité, malgré des faiblesses à l'égard des Amérindiens. Il s'échauffe cependant lorsqu'il aborde les déclarations de certains groupes autochtones à l'étranger; il trouve inacceptable qu'on parle d'apartheid dans une question où nous avons mieux fait que beaucoup d'autres. Il souhaite que ce dénigrement cesse au plus tôt et qu'on s'explique le mieux possible sur les points en litige. Et avant de quitter ce propos, il rappelle qu'il n'accepte aucune attaque contre le territoire du Québec.

Quand je tourne le débat du côté des chartes des droits et libertés, il se permet une critique de base, venant d'un avocat: elles ont beaucoup de bon, mais je suis contre le gouvernement des juges; un petit groupe de personnes nommées par le chef d'État parmi les serviteurs du parti ne peuvent constituer un groupe assez crédible.

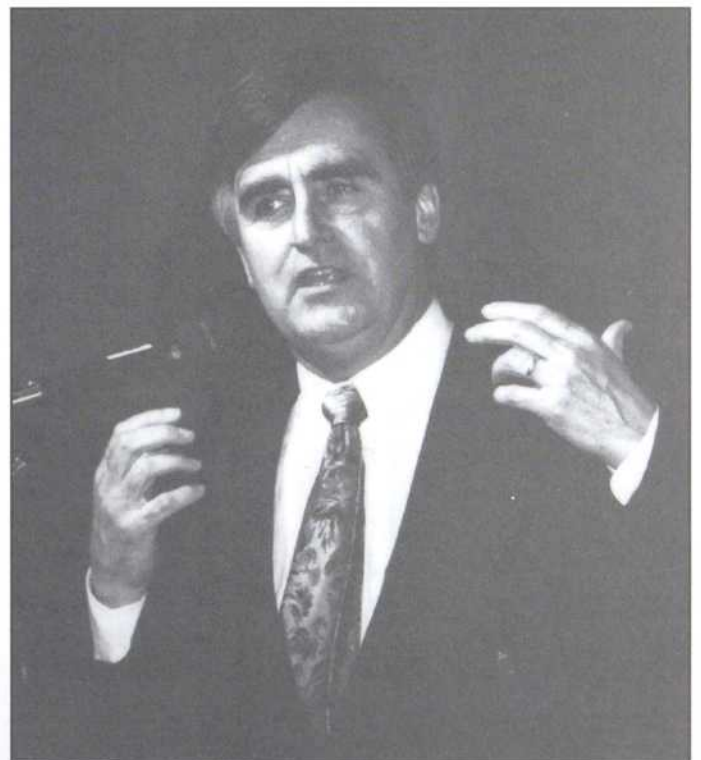
En octobre 1990, l'Université du Québec à Hull organisait un colloque, publié plus tard sous le même titre: «La Révolution tranquille: 30 ans après, qu'en reste-t-il?»<sup>5</sup>. On avait demandé à Lucien Bouchard la conférence de clôture. Il l'intitula: «La Révolution inachevée» (p. 225-234). À quelques mois de la fondation du Bloc, cette conférence contient l'essentiel du courant politique mis en marche depuis:

«Les Québécois veulent, se sentent, pensent constituer, à eux seuls, un peuple. Les Manitobains, non. Les Ontariens, non plus. C'est un seul peuple qu'ils veulent être, et sont, par le fait même, les populations du Canada anglais. Car sont peuples ceux qui le veulent suffisamment et s'en approprient les attributs.

Par conséquent, à partir du moment où les anglophones canadiens ont le droit, comme les francophones québécois, d'avoir le pays qu'ils souhaitent, le Canada n'est plus possible. L'épanouissement du Canada anglais, tout autant que celui du Québec, passe ainsi par la reconnaissance de deux pays» (p. 231-232).

Et Bouchard ajoute ce qui constitue, à mon avis, l'intuition la plus originale de sa formation, celle qui favorise le progrès des provinces pauvres, en particulier les Maritimes: «Le Québec doit et peut accéder à la souveraineté pleine et entière, devenir un vrai pays. (Et) c'est en tant que pays souverain que le Québec pourra le plus efficacement s'engager dans la démarche qu'impose la définition de ses relations d'interdépendance, avec le Canada d'abord, avec les États-Unis, avec d'autres pays peut-être et avec la communauté internationale.»

En d'autres termes, le Bloc montre dès le départ, et de plus en plus maintenant, qu'il représente explicitement la voie qui permet de faire que la deuxième partie de la Révolution tranquille soit... tranquille! ■



M. Lucien Bouchard

1. Vol. 1, art. Confédération; Montréal, Stanké, 1985, p. 444.
2. Sous la direction de Lucien Bouchard, *Un nouveau parti pour l'étape décisive*, Montréal, Fides, 1993, p. 17. J'utilise ici les principaux textes de Lucien Bouchard: son livre, *À visage découvert*, Montréal, Boréal, 1992; le recueil déjà cité qu'il a dirigé; ses principaux discours, qui seront cités à l'occasion. J'ai également rencontré M. Bouchard pendant près d'une heure. Je l'en remercie ainsi que son attachée de presse, Mme Evelyne Abitbol.
3. Notes pour une allocution... devant l'assemblée de lancement du Bloc Québécois, Cégep Sorel-Tracy, 15 juin 1991 (manuscrit).
4. Voir son texte: «Is Quebec Independence Possible and Desirable?», Statement before the Canadian Club of the Harvard Business School, March 10, 1993.
5. Hull, Éditions de Lorraine, 1993.

# ET SI Ç'ÉTAIT NOTRE DERNIÈRE CHANCE?

par Joseph Giguère<sup>1</sup>

Chez beaucoup de Québécoises et de Québécois, il fut un temps encore pas très lointain où les élections fédérales ne suscitaient qu'un mélange inoffensif de sentiments de profil domestique. Dominaient largement parmi ces états d'âme l'indifférence des gens ayant des choses plus essentielles à faire ainsi qu'une dose relative d'ironie populaire. Cependant, aujourd'hui, devant la perspective d'aller de nouveau aux urnes valider l'aventure canadienne, plusieurs marchent sur la pointe des pieds et ont déjà la main qui tremble un peu, se demandant sans doute si leur croix sur le bulletin ne risque pas de déclencher une nouvelle série de manoeuvres malheureuses pour le Québec.

On dirait que depuis le référendum de 1980 une certaine innocence a été perdue dans nos rapports avec le Canada. Nous sommes devenus plus conscients de notre vulnérabilité en même temps que de la capacité des autres d'en abuser. L'arnaque constitutionnelle, perpétrée dans la nuit du 5 novembre 1981, à l'aube de laquelle le gouvernement du Québec s'est retrouvé isolé, exclu comme partenaire du pacte confédératif, a constitué un choc irréversiblement conscientisant. L'attitude adoptée par le gouvernement central et l'ensemble des législatures provinciales, en ravalant les négociations sur l'avenir du pays au rang d'un pur jeu d'astuces stratégiques, au mépris évident de la vérité historique, a produit un effet dévastateur sur notre lien avec le Canada. Et si, par hasard, quelques lambeaux de l'idéal «a mare usque ad mare» avaient échappé à la ruine, l'acharnement des torpilleurs de l'accord du Lac Meech et le mépris envers le Québec manifesté au cours de la démarche référendaire de l'automne dernier sur les offres du Canada, se sont chargés de les pulvériser.

## *Une réponse opportune à un moment historique*

La relation entre le «nous» québécois et le «nous» canadien, dont le caractère normalement heureux et fécondant devrait justifier l'existence, s'embourbe systématiquement dans l'exaspération et la frustration. Dans le cadre politique actuel, ce divorce latent exerce sur notre santé comme peuple québécois une pression de type schizophrénique. Politiquement nous sommes de ces deux «nous» en instance de rupture. En même temps que, d'un côté, nous subissons l'incompréhension et l'exclusion, de l'autre nous sommes absurdemement solidaires avec les fauteurs de cet ostracisme par notre inclusion traditionnelle dans le système politique fédéral. À terme, nous sommes sans doute ainsi condamnés au sort du royaume divisé contre lui-même. Continuer de nous sentir monolithiquement liés à un ensemble politique dans lequel la personnalité de notre peuple n'est pas reconnue, c'est assumer l'oeuvre de notre propre désintégration.

Dans un tel contexte, j'estime que la manière politique la plus appropriée et la plus éthique de vivre malgré tout notre citoyen-

neté canadienne lors des prochaines élections est de voter pour le Bloc Québécois. Né de la détermination d'en finir avec la zizanie organique que perpétuent au sein de notre peuple les structures politiques existantes, ce parti apparaît comme une réponse opportune, pour ne pas dire astucieuse, au moment historique dans lequel nous sommes. Il rétablit le Québec dans son profil et son rôle historiques profonds, en rapport dual avec le Canada anglais, lui redonnant ainsi politiquement le statut de protagoniste, dont la constitution de 82 l'a dépouillé juridiquement.

Mais comment miser sur un parti qui semble n'avoir que la fin du Canada pour tout horizon? Il me semble qu'il faut nous situer

Le Bloc Québécois, je le perçois comme une intuition politique de la onzième heure, surgie de l'instinct de vie du peuple québécois, pour trouver une issue à l'impasse actuelle.

au-delà de cette apparence et considérer que le Canada, comme projet politique issu du pacte de 1867, est mort déjà depuis 1982. Trudeau lui-même l'a tué, jugeant cet acte sacrificiel indispensable à la naissance d'un pays plus conforme à sa visualisation théorique. (Cependant, en mettant en oeuvre un procédé destiné à anéantir l'expression politique de l'âme québécoise dans le but de pourvoir le Canada d'un principe d'identité, il n'est pas évident que notre pseudo-créateur de pays a réussi à créer autre chose qu'un vide d'âme.)

Avec un Québec diminué, amputé de ses attributs historiques, et ne représentant plus qu'un simple numéro dans le quadrillage constitutionnel, avec des provinces anglaises désormais rasurées dans leur position de majorité dominante et pouvant se cantonner tranquillement dans la gestion de leurs affaires locales et de leurs intérêts de succursales, le Canada possède-t-il là les partenaires dont l'adhésion ardente à une mystique identitaire et un projet commun pourraient lui insuffler une âme? Quelle est la cible unificatrice de ce nouveau Canada? Quels sont ses dynamismes de progrès, ses fermentations de créativité, ses facteurs d'une socialisation originale, différente de celle des États-Unis? La consistance d'un pays peut-elle se limiter à une charte des droits?

1. Membre de notre comité de rédaction.

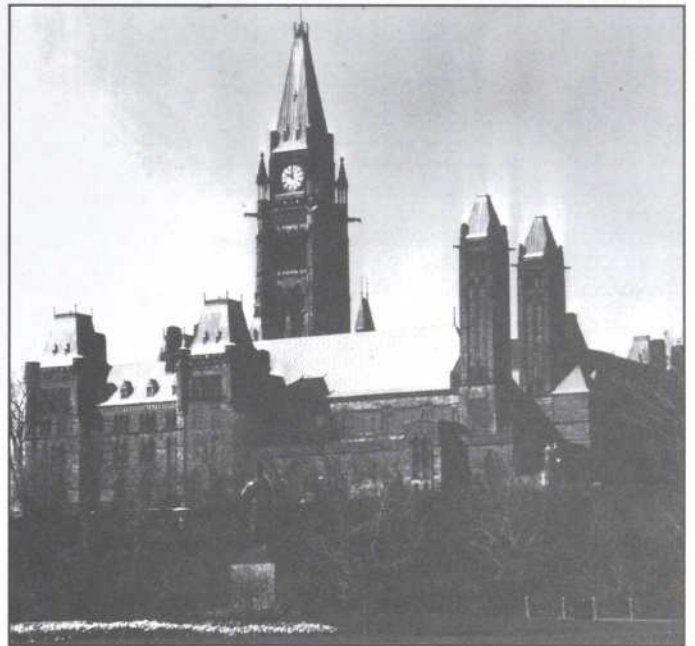
Le Bloc Québécois, je le perçois comme une intuition politique de la onzième heure, surgie de l'instinct de vie du peuple québécois, pour trouver une issue à l'impasse actuelle. Pour accepter la solution, il faut d'abord reconnaître l'impasse. Nous sommes présentement un peuple en sursis. Nous marchons par la pure force de notre volonté politique et grâce aux automatismes acquis au cours d'une longue résistance. Cependant, notre mort politique est déjà consignée dans la constitution de 1982. Le temps et la démographie n'ont plus qu'à faire leur oeuvre. Après l'exacerbation antagonique des dernières années, même le roi des candides serait incapable de croire en la possibilité d'un retournement de la constitution en faveur du Québec. Il ne reste donc plus que deux choix: mourir ou prendre le risque radical d'en sortir en assumant notre souveraineté politique.

Une certaine pensée, notamment alimentée au ressac anti-canadien de l'après-Meech, semble considérer la souveraineté politique du Québec comme une formalité allant maintenant de soi, que nous allons tranquillement réaliser au cours des prochaines années. Le scénario de cette pensée optimiste est clair: nous élisons le Parti Québécois, nous faisons un référendum, nous déclarons la souveraineté, nous négocions le rapatriement des pouvoirs ainsi que les modalités de l'association; et si les autres ne veulent rien savoir de s'associer avec nous, nous nous gouvernons seuls, tel un véritable état indépendant et séparé comme il en existe des quantités d'autres sur la planète.

Je crois aussi que la souveraineté est un leitmotiv profond, qui traverse, structure et configure les aspirations politiques d'une majorité de Québécoises et de Québécois. Cependant, l'adhésion à l'affirmation politique de cette souveraineté est un processus d'intelligence et de coeur, individuel et collectif, qui est indissociable des conditions objectives ambiantes ainsi que de nos rapports avec les autres, dont, principalement, le Canada anglais. Estimer que nous possédons les moyens économiques pour faire la souveraineté, c'est une perception de plus en plus admise; juger que les autres seront obligés de continuer de faire affaire avec nous car ils ont trop d'intérêts en jeu, c'est également une hypothèse défendable; mais postuler que les Québécoises et les Québécois répondront mécaniquement par un oui massif à une question référendaire sur la souveraineté, même si l'ensemble du Canada anglais manifeste une incompréhension et une hostilité farouches à l'endroit d'un tel projet, c'est une témérité à ne conserver que pour mettre du piquant dans les conversations les soirs de fête nationale.

Parmi les pionniers qui ont contribué au grand déblocage de la pensée souverainiste au cours des années 60, René Lévesque s'est de loin révélé le plus efficace. Et son intuition politique la plus féconde est incontestablement d'avoir rassemblé dans une même proposition les mots souveraineté et association. L'idée d'association indiquait une voie de franchissement des obstacles spontanément dressés devant l'hypothèse de la souveraineté. Comme la réflexion politique ne s'élabore pas dans l'abstrait, l'idée de souveraineté avait donc en quelque sorte besoin de celle de l'association pour devenir politiquement pensable.

À maintenant 25 ans de la fondation du Mouvement souveraineté-association, on constate malheureusement que l'idée d'association continue de flotter dans les airs comme un ballon oublié, qui ne semble là que pour donner, au hasard, à notre imagination un indice sur ce qui pourrait se passer après un référendum sur la souveraineté. On n'a pas su harnacher politiquement cette idée de façon à ce qu'elle vienne renforcer substantiellement celle de la souveraineté. On semble s'être contenté d'un raisonnement, impeccable, mais qui tenait plus de la logique cartésienne que de la dialectique politique. On s'est dit, en effet, que pour savoir si les autres étaient prêts à s'associer, on devait le leur demander, mais que pour être pris au sérieux avec une



Canapresse

L'axe central d'orientation de l'agir du Bloc doit être la défense et le développement du projet de société qui s'appelle le peuple québécois.

telle question, il fallait d'abord avoir réglé entre nous celle de la souveraineté. Cela revenait à dire: faisons la souveraineté en souhaitant que l'association soit réalisable, mais en assumant que nous ne le saurons vraiment qu'après. Bref, nous étions sommés de cesser de rêver à un impossible trait d'union entre souveraineté et association.

### *Changer la dynamique politique du pays*

L'existence du Bloc Québécois démontre heureusement qu'en politique l'impossible peut souvent trouver des formulations qui le rendent possible. En effet, ce parti n'est-il pas souverainiste et ne va-t-il pas tenter d'établir des rapports nouveaux, autonomes, avec le Canada anglais, et ce, avant même que le peuple québécois n'ait pris la décision de proclamer sa souveraineté politique? Si le Bloc réussit à faire élire une majorité de députés québécois, il m'apparaît évident que sa présence à Ottawa contribuera significativement à changer la dynamique politique du pays. Il est à prévoir, en effet, que son exemple incitera les représentants politiques des autres provinces à s'inscrire dans la défense de leurs intérêts territoriaux, par-dessus les lignes de parti, et à régler les problèmes communs à l'ensemble dans une relation horizontale avec les autres groupes régionaux. Il n'est pas invraisemblable d'imaginer ainsi la réalisation effective de la décentralisation du pays avant même qu'il ne soit nécessaire de changer un seul iota à la constitution.

En supposant une députation du Bloc compétente, honnête et dotée d'un bon sens politique, mon hypothèse est qu'elle a des chances de réussir mieux que les députés des vieux partis à obtenir de la part des autres groupes du pays le respect et la compréhension envers le Québec, ses besoins et revendications spécifiques. Il en sera ainsi, me semble-t-il, parce que structurellement elle sera en position de porter un discours clair, de soutenir des rapports de type partenarial et de nouer ponctuelle-

ment des alliances avec les autres, commandées par les besoins plutôt que par l'obédience partisane. Sans demander aux candidats du Bloc d'arborer un halo de sainteté, il est légitime, dans ce contexte, que nous soyons exigeants à leur endroit: d'une certaine manière ils doivent être les meilleurs d'entre nous. Quoi qu'il en soit, il appert de façon éclatante qu'une telle expérience constituera dans son ensemble une source intarissable d'expertise pour raffiner jusque dans ses détails les plus délicats la stratégie de l'association. Et par conséquent renforcer constitutivement l'option de la souveraineté.

Enfin, comme plusieurs, je me suis questionné sur l'opportunité d'appuyer un parti avec un programme électoral rapidement faufilé et dont toute l'existence paraît focalisée sur la question nationale et constitutionnelle. Cela fait-il responsable, alors que le chômage est à 13%, que la société craque de partout sous les lézardes de l'appauvrissement, que le Québec se désindustrialise et que nos acquis sociaux se désagrègent? Serions-nous en train de consommer une nouvelle trahison de clercs, pour reprendre un thème cher à Trudeau au cours des années 60?

La réaction la plus spontanée à un tel questionnement est d'abord de considérer que nous nous sommes jamais autant enlisés dans les problèmes constitutionnels que sous des gouvernements censés nous parler d'économie, de finances, de formation professionnelle, d'emploi, d'industrie, de technologie de pointe, de développement de nos ressources, de plans d'affaires, de PME, d'exportations, de comptes nationaux, de balances commerciales, etc. N'est-il pas également ironique et tragique

En supposant une députation du Bloc compétente, honnête et dotée d'un bon sens politique, notre hypothèse est qu'elle a des chances de réussir mieux que les députés des vieux partis à obtenir de la part des autres groupes du pays le respect et la compréhension envers le Québec, ses besoins et revendications spécifiques.

d'avoir, au cours de la dernière décennie, assisté impuissants à la propagation d'un appauvrissement endémique alors que nous avions un économiste à la tête du gouvernement québécois et un homme d'affaires à Ottawa? Plutôt que de nouvelle trahison des clercs, ne serait-il pas plus approprié de parler de la trahison des nouveaux clercs que sont devenus économistes, financiers et hommes d'affaires?

Au-delà de ces réactions, je soumets que le programme du Bloc, en raison du caractère unique de la situation qui fonde l'existence de ce parti, doit être examiné sous un éclairage particulier. Ce serait de la diversion que d'exiger à ce moment-ci de Lucien Bouchard qu'il fasse connaître, jusque dans les nuances aiguës, ce qu'il a l'intention de faire dans tous les cas qui peuvent nous venir à l'esprit. (Favorisera-t-il une réglementation plus souple dans l'octroi des contrats de transport par limousine dans les aéroports? Approuvera-t-il des investissements destinés à la prévention du burn out chez les gardiens de prison? Etc.?) Il semble que l'objet même de ce parti, dont la définition est configurée par l'expression Bloc Québécois, est déjà en soi tout un programme. C'est cela que les responsables de cette formation doivent d'abord expliciter et commenter jusque dans les plus fins détails au besoin.

Il ressort que l'axe central d'orientation de tout l'agir du Bloc Québécois doit être la défense et le développement du projet de société entrepris il y a près de 400 ans et qui s'appelle le peuple québécois. Dans ma tête, cette ligne directrice n'évoque pas d'emblée des travaux constitutionnels ou des souques à la corde sur la langue. Elle indique principalement la lutte politique concrète et de tous les instants sur l'ensemble des éléments et dossiers qui constituent la substance fondamentale, ferme et vivante, de notre nationalisme. Cela veut dire, pour commencer, tout ce qui touche les moyens de notre développement et de notre progrès économique, sans lesquels tout le reste serait illusoire. Cela implique en même temps la concentration sur une façon à nous de faire économie qui, au lieu de chercher à démolir la maison sous la dictée des consultants néo-libéraux, mobilisera l'ensemble des fibres et maillons qui composent le tissu historique de notre identité collective: les solidarités de base, les organisations populaires, syndicales, coopératives, culturelles, les concertations économiques territoriales, urbaines et rurales, les associations patronales, les municipalités, les régions, les institutions d'enseignement, les églises, les différents organismes destinés à harmoniser notre osmose avec les minorités ethniques et notre convivance avec les Amérindiens, etc. Cette mobilisation ne sera possible que dans la mesure où le nouveau parti, repoussant les limites de la démocratie formelle, développera un rapport vivant, de type nouveau, avec le large tissu d'autodétermination populaire existant à la base de la population québécoise.

Cependant, les défis qui précèdent ne sauraient être relevés en dehors de l'affirmation, sereine et décomplexée, de la philosophie qui trace les lignes de fond de notre portrait collectif. Nous avons un rapport aux autres, à la liberté, au corps social, à l'État et probablement à l'univers qui, par toutes sortes de nuances, est différent de celui des autres Canadiens. Comme le soulignait Christian Dufour, «cela a des conséquences politiques dont nous avons le droit de profiter<sup>2</sup>». Nous sommes notamment un des rares peuples à avoir intégré avec un certain brio l'ensemble des éléments de la modernité tout en conservant une authentique physionomie communautaire. Il faut mettre de l'avant notre différence, la déployer et l'investir, comme façon d'intégrer l'ensemble de nos forces pour pouvoir affronter avec toute la concentration d'énergie nécessaire le défi de la mondialisation.

Depuis Lord Durham, les grands contempteurs de notre identité ont souvent assimilé à de l'ignorance ou du tribalisme notre résistance sourde aux valeurs libérales. Ils ont exprimé de la sorte leur indignation de nous voir boudier un système qu'ils considéraient supérieur, lui préférant notre terroir et notre convivialité. Aujourd'hui, alors que la crise douloureuse que nous traversons révèle l'inaptitude des valeurs libérales à générer le progrès solidaire et durable dont l'humanité a besoin, il n'est pas interdit de considérer que l'achèvement politique de la synthèse que nous représentons comme peuple pourrait faire de nous un entrepreneur collectif particulièrement adapté pour apporter sa part de réponse aux grands besoins de notre monde.

En raison de ce qui précède, je crois que la stratégie incarnée par le Bloc Québécois devrait lors des prochaines élections devenir celle de l'ensemble des partis du Québec ainsi que de tout le peuple québécois. C'est peut-être notre dernière chance! ■

2. Dufour Christian, «Le mal canadien», dans Balthazar Louis *et alii*, *Le Québec et la restructuration du Canada 1980-1992*, Sillery, Septentrion, 1992, p. 112.

# en bref

*Questions-chocs*, un dépliant qui incite les femmes à poser des questions pendant les élections fédérales, sera diffusé à 100 000 exemplaires auprès des femmes de tout le pays. Cette initiative du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme s'inscrit dans la lignée des versions antérieures du dépliant diffusées aux élections de 1984 et de 1988. Cette année, le feuillet **Questions-chocs** aborde notamment les garderies, la violence faite aux femmes, les programmes d'emploi et de soutien du revenu, les pensions alimentaires et le rôle du gouvernement fédéral en matière de logement et de santé. Comme l'affirme la présidente du CCCSF, «les politiciens et politiciennes doivent savoir que les femmes ont des attentes particulières à l'égard du gouvernement fédéral, et de leur côté, les femmes doivent savoir comment leurs candidats et candidates comptent répondre à ces attentes». On peut obtenir des exemplaires de *Questions-chocs* en s'adressant au Centre de distribution du CCCSF, CP 1541, succ. «B», Ottawa K1P 5R5, (613) 992-4976.

Aux Fédérations de l'UPA, le «Virage Vert» ce n'est pas seulement un discours; c'est une réalité quotidienne. Les Fédérations (de Lévis Bellechasse, de la Rive-Nord, de Lotbinière Mégantic) sont très fières que leur projet de **mise en valeur des engrais de ferme** ait été mis à l'honneur dans le cadre de ce concours du mérite environnemental du ministère de l'Environnement. C'est, pour elles, la reconnaissance publique des efforts accomplis comme productrices et producteurs agricoles pour relever le défi de la protection de l'environnement en agriculture. C'est également la reconnaissance d'une nouvelle façon de travailler à protéger l'environnement. Au lieu de blâmer, choisir de sensibiliser, d'informer. Au lieu de punir, choisir d'inciter, d'encourager, de démontrer la faisabilité de nouvelles méthodes de culture. Voilà une attitude à développer face à la protection de son milieu de vie.

Dans le cadre de son assemblée plénière annuelle tenue à Ottawa du 26 au 31 août dernier, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC) a souligné de manière toute spéciale ses **50 ans d'existence**. En présence du Nonce apostolique, Mgr Carlo Curis, le président de la CÉCC et archevêque d'Ottawa, Mgr Marcel A.J. Ger-

vais a présidé une messe concélébrée par les quelques 90 autres évêques présents. Rappelons que c'est en octobre 1943 que l'épiscopat catholique du Canada prenait la décision de se regrouper officiellement en une association nationale dans le but d'aider les évêques à remplir leurs tâches pastorales de manière éclairée et adaptée aux exigences de notre temps. La CÉCC a son siège social à Ottawa, au 90 de l'avenue Parent.

Retrouver une fonction interrogatrice de la théologie se situant toujours en aval des sciences humaines et sociales: c'est là l'un des objectifs que se fixent les responsables de la nouvelle revue **Théologiques**, publiée par la Faculté de théologie de l'Université de Montréal. Le premier numéro de cette publication de haute tenue a paru en mars dernier et comporte plusieurs études très intéressantes d'éminents spécialistes en théologie, en littérature, en sociologie, en éthique, etc. Le prochain numéro de cette revue de recherche interdisciplinaire, qui entend promouvoir l'avancement de la recherche théologique en dialogue avec les sciences humaines, sera sur le marché au mois d'octobre. S'adresser à la Faculté de théologie, Université de Montréal, CP 6128, Succ. «A», Montréal H3C 3J7, tél.: (514) 343-5642.

On a beaucoup parlé, ces dernières années, de la diplomatie préventive; prochainement il sera de plus en plus question de l'apprentissage des **techniques de la paix**. C'est en tous cas le programme que veut lancer à travers le monde la nouvelle Commission d'éducation pour le contrôle des armements, créée par l'Association des présidents d'universités et l'Office des affaires du désarmement des Nations unies. Les membres de cette commission veulent créer des groupes à composition internationale pour développer des cours sur le contrôle des armements et la paix, qui seraient enseignés dans les collèges, lycées et universités dans le monde. En juillet, la Commission a présenté un programme à des centaines de présidents d'universités, venus de 50 pays. Au séminaire pour journalistes et leaders religieux et du monde des affaires, tenu en juin à New York, fera suite en 1994 un séminaire pour diplomates, économistes et membres de gouvernements.

# lectures

Jean- René Milot: *L'Islam et les musulmans*

Jean Martel: *Foi et Église. Le défi de la sécularisation*

Douglas Coupland: *Génération X*

Laurent Laplante: *L'information, un produit comme les autres?*

## L'Islam et les musulmans

**T**ous les êtres humains sont musulmans, y compris les chrétiens, les israélites et tous ceux qui professent la religion du Livre. C'est ce que prône l'Islam. Être musulman signifie se soumettre à Dieu (Allah). Le Coran évoque le nom de vingt-huit prophètes dont Noé, Abraham, Moïse et Jésus, fils de Marie, et décrit leur relation à Allah, le Dieu unique. Tous ont été chargés d'une mission, la même, celle d'être des «avertisseurs, des annonciateurs, des témoins», Mohamed, prophète de l'Islam, étant le dernier, «celui qui scelle la Révélation».

Le livre de Jean-René Milot, *L'Islam et les musulmans*, nous invite à entrer dans cet univers, brisant les mythes, les clichés et les préjugés. S'adressant à des non-initiés, il adopte une démarche simple, claire, allant à l'essentiel. On y apprend ainsi que les musulmans sont tenus par le Coran à faire montre de respect et de

dévotion à l'égard des autres prophètes. D'où l'esprit de tolérance: «Pas de contrainte en religion» affirme un verset, alors qu'un autre clame: «Vous avez votre religion et j'ai la mienne». Le «Djihad» est compris comme un combat moral contre les vices et les passions et non comme «une guerre sainte», qui en arabe se dit «Harb». Le Coran prône en fin de compte la monogamie puisqu'il affirme qu'il est impossible de remplir les conditions requises pour avoir jusqu'à quatre épouses, en particulier celle de les traiter équitablement, sur le plan matériel et sentimental...

Plusieurs livres ont été écrits sur l'Islam durant les trois dernières décennies, les uns s'évertuant à démontrer l'infériorité de cette religion, les autres s'attachant à sa supériorité. L'originalité du présent ouvrage est d'avoir voulu «décrire l'Islam plutôt que de l'évaluer», de «le comprendre plutôt que de le juger». En tant que musulman parcourant ce livre écrit par un non-musulman, je dois dire que l'auteur a réussi son pari. L'image qu'il donne est la

plus fidèle possible de ce qu'est cette religion pratiquée par plus d'un milliard de personnes.

La récente édition de ce livre publié en 1975, imposée par la demande croissante du public, a amené l'auteur à actualiser son ouvrage en incluant une partie consacrée aux derniers développements survenus dans le monde musulman. Il y traite en particulier du courant réformiste qui, depuis le début du siècle, agite les sociétés musulmanes soucieuses d'adapter la Tradition aux défis du monde moderne. On pourrait regretter que cette crise de la modernité, que l'auteur situe au niveau de l'identité, soit exposée trop succinctement. Ainsi il n'est pas explicité que le mouvement «islamiste» actuel, essentiellement politique, s'oppose à la modernité et ne s'inscrit pas dans le courant réformiste sus-cité; et il n'est pas évident que ces islamistes, extrémistes et obscurantistes, réussissent à résoudre la crise d'identité des musulmans, une fois au pouvoir. L'exemple de la révolution ira-

nienne qui a fait tant de victimes est significative à cet égard.

Mais cette remarque n'enlève rien à la qualité de l'ouvrage, l'un des meilleurs écrits sur ce sujet. ■

Amid Gmati  
journaliste indépendant

## Le défi de la sécularisation

Vatican II n'a peut-être pas accordé aux catholiques de la base beaucoup plus de pouvoir qu'ils n'en avaient auparavant dans les prises de décision de leur Église. Il a cependant suscité chez eux de nombreuses prises de parole, à la faveur de son ouverture à la participation et à la coresponsabilité dans l'action pastorale. L'ouvrage de Jean Martel, journaliste au quotidien *Le Soleil* de Québec, s'inscrit dans ce courant, qui a connu sa plus grande fécondité dans la période de l'immédiat après-concile et qui, après une période d'accalmie, manifeste depuis une dizaine d'années un regain de vitalité, sans doute en réaction aux récents efforts de fixation d'une orthodoxie normative de la pensée et de la pratique par les autorités romaines.

Pourquoi accorder au livre de Jean Martel plus d'intérêt qu'aux autres de même type parus au cours des dernières années? C'est que *Foi et Église. Le défi de la sécularisation* est plus qu'une réflexion à partir d'une autobiographie ou d'une expérience personnelle, si riche soit-elle. Le contenu de cet essai s'appuie sur plusieurs années d'observation et de présentation de la scène religieuse à des lecteurs et à des lectrices d'un grand journal populaire. Si la distanciation d'un journaliste par rapport au quotidien et à l'expérience n'est pas celle du scientifique, il reste qu'elle contraint à des mises en situation et à des regards d'ensemble.

C'est sans doute cette caractéristique de son information qui amène l'auteur à ne pas se limiter aux aspects du catholicisme qui font aujourd'hui difficulté, mais à examiner les principaux éléments de cette religion et de l'Église qui la supporte à la lumière des caractéristiques de trois processus socioculturels actuellement à l'œuvre, soit dans la société civile, soit dans l'Église catholique, soit dans l'une et

l'autre en même temps: la sécularisation, la démocratisation et la marginalisation. Ainsi, dans les quatre parties qui structurent ce volume et qui ont pour titres «La foi», «L'Église», «Les laïcs» et «un nouvel élan», il est question du discours de l'Église, de ses membres, de sa structure, de son action et de ses rapports à la société. Évidemment, dans le traitement accordé à chacun de ces aspects, les sujets controversés ne sont pas écartés. Bien au contraire, ils sont identifiés et examinés en toute franchise. Dans les réflexions de Martel, le lecteur ou la lectrice trouvent donc des propos sur des sujets comme la pertinence de plusieurs des enseignements de l'Église dans le monde contemporain, l'autoritarisme romain, le mariage des prêtres, le sacerdoce des femmes, la conception catholique de la sexualité, les sorts faits aux divorcées et divorcés remariés ainsi qu'aux prêtres mariés, les rapports clercs-laïcs dans la gestion du monde et le gouvernement de l'Église. Sur ces sujets et sur bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici, l'auteur ne se contente pas de pointer du doigt les difficultés, de discuter les solutions apportées et, dans certains cas, les absences de solution. Il indique aussi des orientations et des pistes de réflexion. On peut ne pas être d'accord avec certaines de ses suggestions mais, dans tous les cas, elles se présentent comme prometteuses et gages d'innovations.

Le livre de Martel n'est pas une charge, ni un réquisitoire. Il est marqué au coin de la sérénité et de l'équilibre. Ces qualités ne l'empêchent pas de témoigner d'une pénétrante lucidité et d'une franchise interpellante. Oeuvre d'un croyant pratiquant, il ne se limite pas à des constats de déconstruction: il manifeste aussi un souci de recomposition, de recomposition de quelque chose d'autre que ce qui est et qui ouvre des perspectives d'invention de nouvelles significations du catholicisme et de son Église, pour les hommes et les femmes d'ici et d'ailleurs, aujourd'hui.

Plusieurs des solutions aux problèmes, évoquées par Martel, ne relèvent pas en première instance des Églises locales mais de celle de Rome. Aussi, peut-on se demander: à quoi bon de tels ouvrages? Même si, en bout de ligne, une Église locale ou même une Église régionale jouit de peu de pouvoirs dans la définition de la doctrine de l'Église universelle, il reste que ce serait une grave erreur que de laisser le débat de ces questions aux seules autorités qui disposent de la totalité des pouvoirs pour les solutionner. Sur certains problèmes, la discussion risquerait de ne jamais s'amorcer; sur d'autres, elle aurait de bonnes chan-

ces de se dérouler en vase clos.

Dans la perspective du débat à instaurer en vue d'une contribution appropriée du catholicisme et de son Église à l'entreprise jamais achevée de production de la culture, qui façonne les humains et rend possible leur vie individuelle et collective, des réflexions comme celles de Jean Martel me paraissent essentielles. Mises en rapport avec celles des théologiens, des responsables de pastorale et des autorités dans un dialogue vraiment «oecuménique» et constructif des discours, elles auraient de bonnes chances de mettre les catholiques sur la voie de solutions inédites aux problèmes qui confrontent leur Église, en même temps que la société toute entière. ■

Jean-Paul Rouleau

## Génération X

Douglas Coupland, un jeune auteur originaire de Colombie-Britannique, vient d'écrire *Génération X*, un «livre-culte», clame la bande rouge de Robert Laffont.

Décapons, décapons...

Pour être juste, je vais dire qu'après un moment de flottement – vingt pages? – j'ai pris un réel plaisir au ton de cette non-histoire.

À ces trois jeunes gens qui font du stampede sur la trentaine, il n'arrive en effet rien. Comme si d'ailleurs il ne pouvait plus rien leur arriver. Non pas qu'ils aient tout vécu, loin de là, mais ils ont tout vu – et la vie passe, mais loin, ailleurs, elle ne fait plus le détour, comme si elle pouvait se passer d'eux. On a vécu à leur place, et «le spectacle continue». Dans leur bungalow de location, Dag, Claire et Andy (le narrateur) ouvrent donc des canettes de bière et essaient de se raconter des histoires. Littéralement. Comme pour conjurer cette époque sur laquelle plus personne n'a prise. Une époque de «manque historique», où rien ne semble arriver, et d'«overdose historique», où trop de choses semblent arriver, les contraires engendrant le même type de clone: l'«accro(ché) aux journaux, aux magazines, et aux infos télévisées»...

C'est peut-être ce dépouillement de la fiction, comme une ville rasée par les bombes («une terre si nue... si vide»), qui m'a fait tendre l'oreille – et j'en arrive au TON du livre.

Un ton de constat: le monde est «d'même», et on n'y peut rien. Mais on peut encore gueuler, rien n'attendre, contempler le soleil, et ouvrir une autre BUD'S FOR YOU...

Ça fait «années soixante» moins le patchouli et la boucane, sans «peace» ni «love» – l'horizon est bouché. L'amour se fait dans le plastique et la guerre est partout. Ça fait ado, mais ado touchant – la moue n'y est plus, ni le regard vide ou la bouche ouverte de leur look typical-batrachien. Ces jeunes gens ne sont pas décrocheurs, ils sont «décrochés» par la vie. Ils dénoncent beaucoup de choses, s'en foutent, ou en tout cas le disent, et prennent ce qui passe. «No future». Pas de présent («j'ai assez de mal à être maintenant») ni de passé digne de ce nom: plutôt des McJobs, du travail au noir et, à période fixe, une petite cavale sans conséquence pour éviter de se retrouver chez le psy, où défilent tous les «normaux» et autres cancérigènes de la classe moyenne...

L'idéal du narrateur? «Je m'habille pour être gris, pour être invisible – pour être générique».

Bon. J'ai dit «touchant». Parfois poignant («tout semble nul par les temps qui courent»; «quelqu'un a dû se faire avoir dans l'histoire»); ambitieux («...faire de nos vies des romans qui tiennent la route» – clin d'oeil à Sollers qui dit vouloir s'attarder à «ce qui tient le coup au XXe siècle»); tragique («tout objet... devient objet d'ironie»); désespérant («mort à 30, enterré à 70»); rire-jaune: le meilleur souvenir? («une odeur d'essence», «l'odeur du bacon»; cynique («la plupart veulent travailler chez IBM à la fin de leur vie, vers vingt-cinq ans»); observateur («quand tu es classe moyenne, il faut s'habituer à ce que l'histoire t'ignore»); auto-critique («je dois donner l'impression de me moquer de tout, Andy, mais c'est faux. Seulement je n'arrive pas à le montrer»); essoufflé («j'ai besoin de me connecter avec un passé un peu consistant»), naïf-bonbon («quitte ton corps», «attends l'éclair», «reconstruis», «entre dans l'hyperespace»); profond («le lendemain dans l'avion, j'ai repensé à Rilke...»), etc.

Voilà. Une fiction-prétexte; des extraits de tableaux statistiques à la fin du livre; des dessins, des encadrés, un regard de lynx jeté en permanence sur soi et les autres font de ce bouquin un beau spécimen de roman postmoderne. L'auteur encode une machine de guerre (constat, dénonciation, polémique, manifeste), joue dans le code sur le mode ironique, mais il est assez lucide pour retourner l'arme contre lui-même, invalidant du même coup et sa démarche, et son propos.

Bizarre: je m'y suis reconnu, mais en pièces détachées.

Je ne suis ni amerloque ni Français, et je n'ai jamais vu l'oreille d'un «Caveur» ou d'un «Global Ado». Quant à la traduction, je plains le jeune adulte québécois qui tentera de se reconnaître dans l'écriture rétro-babacool de chez Laffont (beau et meuf, rasta, tapin, désinto et zone, berche et boule de slime – on voit le genre...).

La moitié de l'univers a été laissée de côté – la mienne. Celle des 35-50, avec son humus québécois. Cela et autre chose.

Il faudra, c'est simple, faire ce roman-là... ■

Richard Dubois

## L'information, un produit comme les autres?

**S**i l'information constitue une caractéristique majeure de notre société au point que nous baignons littéralement dans un univers informationnel, il n'est pas sûr, au bout du compte, que nous soyons toujours bien informés. L'information étant à la fois la production d'une société et d'entreprises spécialisées ainsi que l'oeuvre de journalistes, les risques de distorsion sont nombreux et variés. Le propos de Laurent Laplante

est d'éclairer cette question dans une perspective largement éthique. Malgré des illustrations intéressantes sur la télévision et la radio, Laurent Laplante se concentre principalement sur la presse écrite, domaine qu'il connaît particulièrement bien puisqu'il a été journaliste et éditorialiste, mais aussi animateur de radio et de télévision. Le propos de Laplante se résume bien dans l'ambivalence qu'il définit au début de son ouvrage: «D'un côté, le sentiment que l'information ne donne pas aux humains, de ce temps et de cet espace, le temps supplémentaire de lucidité et de liberté qu'on en attendait. De l'autre, la certitude que l'information est plus que jamais, plus que quoi que ce soit, conviée à la suprême dignité» (p. 10).

L'ouvrage est un petit chef-d'oeuvre de simplicité et de clarté. En 115 pages, dans un style volontairement dépouillé, l'auteur nous fait comprendre les enjeux majeurs. En quatre chapitres, il évoque d'abord les changements structurels intervenus, les contraintes de la concentration de l'entreprise, les rapports entre les journalistes et les relationnistes, la dynamique entre la télévision et le journal en ce qui touche au traitement de la nouvelle. Le chapitre deux explore les problèmes du cadre de l'entreprise de presse, les tensions inhérentes au métier entre des exigences professionnelles et les aspirations syndicales. Le chapitre trois approfondit les questions proprement éthiques de la profession: la charte du journalisme, la protection des sources, la tension entre spécialistes et généralistes. Le dernier chapitre prolonge la réflexion sous l'angle sociétal: le voyeurisme et le droit à la vie privée, le droit de réplique du public (droit accordé formellement, mais bien difficile à obtenir en pratique), l'éditorial, l'impossible objectivité.

L'ensemble est facile d'accès, tonifiant et fort critique à l'égard des journalistes eux-mêmes. «Se savoir subjectif et ne pas le reconnaître, c'est tromper les gens. Se croire objectif, c'est révéler une grave méconnaissance de soi et de l'être humain en général». ■

André Beauchamp

# références

Jean-René Milot, *L'Islam et les musulmans*, St-Laurent, Fides, 1993; 217 p.

Jean Martel, *Foi et Église. Le défi de la sécularisation*, Ste-Foy, Anne Sigier, 1992; 162 p.

Douglas Coupland, *Génération X*, Paris, Robert Laffont, 1991; 233 p.

Laurent Laplante, *L'information, un produit comme les autres?*, Québec, IQRC, 1992; 115 p.

Se former  
aujourd'hui...  
... Pour risquer  
l'avenir

Entre le ghetto et l'assimilation

### La conscience chrétienne devant le Magistère

A.406 | 3 lundis:  
Les 13, 20 et 27 septembre  
De 9 h à 11h50; 13h30 à 15h20  
Yves CAILHIER

### Les voies d'avenir des communautés chrétiennes locales

D.423 | Du 28 septembre au 1er octobre  
Mardi et jeudi: 9h à 11h50; 13h30 à 15h20  
Mercredi et vendredi: 9h à 11h50  
Jean-Louis LAROCHELLE

### Relire ensemble nos pratiques pastorales en milieu urbain

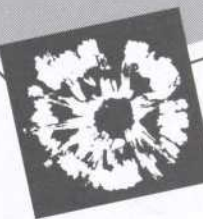
(atelier d'analyse)  
D.426 | Les 15, 16, 22 et 23 octobre  
Les 15 et 22: 18h30 à 20h50  
Les 16 et 23: 9h à 11h50; 13h30 à 15h20  
André NOLIN

### Risquer l'avenir de la paroisse

D.424 | 5 mercredis soir:  
Du 20 octobre au 17 novembre  
De 18h30 à 21h20  
André CHEVALIER

### L'itinéraire spirituel selon quelques grands maîtres chrétiens

D.405 | 5 mercredis soir:  
Du 8 septembre au 6 octobre  
De 18h30 à 21h20  
Pierre FRANCOEUR



# INSTITUT DE PASTORALE

2715 • Chemin de la Côte Sainte-Catherine  
Montréal (Québec) • H3T 1B6

1 crédit / session

Inscription : 10 \$

Scolarité : 55 \$

Renseignements :  
(514) 739-3223

---

# relations

septembre 1993 3,25\$ no 593

---

## SOMMAIRE

---

### face à l'actualité 195

Côte-Nord et hydroélectricité (A.B.) – Trébuchements du NPD en Ontario (D.C.) – Vie religieuse et synode romain (J.H.) – 127 000\$ pour sauver l'Archipel (R.F. et P.- A.F.) - Trente années d'amour (S.V.)

---

### dossier 200

*école et démocratie*

Carolyn Sharp	Remettre l'école au service de l'éducation	200
Pierre Dandurand	Corriger le tir	202
Charles E. Caouette et Huguette Bégin	L'excellence en éducation	207
G.- Raymond Laliberté	Apprendre la démocratie à l'école	211

---

### en bref 219

---

### articles 214

Julien Harvey	Un parti indépendantiste à Ottawa, le Bloc	214
Joseph Giguère	Et si c'était notre dernière chance?	216

---

### lectures 220

---

Photo de la page couverture: Jean-François Leblanc/STOCK

## LES SOIRÉES RELATIONS SUR VIDÉO

Location (10 jours): 7\$ + frais d'expédition. Achat: 25\$. Noter que TPS et TVQ sont incluses dans ces prix.

Pour obtenir la liste des soirées enregistrées qui sont disponibles, s'adresser à Pauline Roy-Servant.

Centre justice et foi, 25 rue Jarry ouest, Montréal H2P 1S6 Tél.: (514) 387-2541